



Communauté de Communes  
Cœur de Maurienne Arvan

# BILAN D'ACTIVITÉS 2020



Albiez-le-Jeune  
Albiez-Montrond  
Fontcouverte-La Toussuire  
Jarrier  
La Tour-en-Maurienne  
Montricher-Albanne  
Montvernier  
Saint-Jean-d'Arves  
Saint-Jean-de-Maurienne  
Saint-Julien-Montdenis  
Saint-Pancrace  
Saint-Sorlin-d'Arves  
Villarembert-Le Corbier  
Villargondran

2 à 13  
**ORGANISER & GÉRER**

- Présentation générale
- Élus & services
- Compétences et statuts
- Finances 2020
- Le coût des services délégués

14 à 23  
**GRANDIR & ACCOMPAGNER**

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Action sociale

24 à 25  
**COMMUNIQUER & INNOVER**

- Communication
- Informatique
- Maurienne TV

26 à 35  
**AMÉNAGER & PROMOUVOIR**

- Habitat
- Activités économiques
- Transport
- Espaces naturels
- Eau - assainissement
- Centre nautique
- Office de Tourisme Intercommunal

Communauté de Communes  
**Cœur de Maurienne Arvan**  
Ancien Évêché  
Place de la Cathédrale  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél. 04 79 83 07 20  
contact@3cma73.com

*Et aussi :* Le mot du Président, contacts utiles ...

## ÉDITO



L'année 2020 restera pour beaucoup d'entre nous une année difficile, angoissante, marquée par cette crise sanitaire et ses périodes récurrentes de restrictions.

J'ai une pensée pour nos anciens, qui ont avant tout souffert de la solitude de l'isolement. Je pense aussi à nos acteurs économiques, nos bars et restaurants, qui peinent à voir le bout du tunnel.

Je pense aussi à nos enfants, nos jeunes, qui ont été freinés dans leur découverte du monde.

A vous tous, je veux témoigner de ma compréhension, de mon soutien, mais aussi de mon espoir que les mois à venir seront plus positifs, même si la reprise d'activités, surtout en montagne, sera très progressive. A sa mesure, et en fonction de ses moyens, la Communauté de Communes, avec ses élus, ses agents, aura déployé toute son énergie pour accompagner, pour aider, mais aussi pour assurer la continuité de ses services.

Le centre d'action sociale, intercommunal depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, aura multiplié ses interventions en direction des plus fragiles, tout en étant extrêmement vigilant à la santé de nos aînés. Je veux saluer ici l'intervention dévouée et quotidienne de nos aides à domicile, qui ont été souvent le seul contact de nos anciens durant ces longues périodes.

Nos services en direction des tout-petits, des enfants et de nos jeunes, ont fait le maximum pour concilier ouverture et sécurité.

Nos activités en faveur du développement économique et du soutien au commerce et à l'artisanat ont trouvé

pleinement leur sens en 2020. Aux côtés de la Région, et de l'Etat, nous avons pu financer de nombreux projets et donner des aides permettant de passer un cap difficile pour certains.

Nos services, même partiellement en télétravail, ont pu fonctionner sans interruption, et agir au service de nos entreprises, de nos usagers, de nos associations. La crise n'aura pas été inutile, et un certain nombre de nos procédures sont désormais dématérialisées, numérisées, pour une plus grande efficacité.

2020 nous aura surtout permis de préparer l'avenir, pour rebondir dès 2021.

Une nouvelle équipe d'élus, issus du renouvellement des conseils municipaux, est au travail depuis plusieurs semaines.

De nombreux chantiers sont lancés et nos investissements vont plutôt s'accélérer, (Maison de l'Intercommunalité, centre nautique, piste cyclable...). Enfin, nous préparons l'avenir de notre territoire, en planifiant un projet de territoire co-construit avec la Ville-Centre, l'Etat, la Région, le Département et de nombreux autres partenaires : cette opération dite « de revitalisation du territoire » (ORT) va nous permettre de bénéficier des moyens humains et financiers conséquents pour aménager le Cœur de Maurienne Arvan de demain.

Elle se fera en partenariat avec les financeurs du Grand Chantier Lyon-Turin. Ce chantier, qui traverse quatre communes de notre intercommunalité, est une fierté pour notre pays, et une chance pour notre territoire, par les emplois et les activités qu'il va induire. Il est surtout un tremplin pour un nouvel avenir pour notre Vallée.

Je vous souhaite la meilleure année 2021 possible, pour vous et vos proches. Prenez soin de vous, et gardons collectivement confiance en l'avenir.

*Jean-Paul MARGUERON, Président*

## COMPOSITION

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan se compose au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de 14 communes (15 266 habitants – Population légale 2017 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020) :

- Albiez-le-Jeune (148 habitants)
- Albiez-Montrond (387 habitants)
- Fontcouverte - La Toussuire (524 habitants)
- La Tour-en-Maurienne (1 104 habitants)
- Jarrier (516 habitants)
- Montricher-Albanne (481 habitants)
- Montvernier (239 habitants)
- Saint-Jean-d'Arves (275 habitants)
- Saint-Jean-de-Maurienne (8 146 habitants)
- Saint-Julien-Montdenis (1 663 habitants)
- Saint-Pancrace (301 habitants)
- Saint-Sorlin-d'Arves (339 habitants)
- Villarembert – Le Corbier (256 habitants)
- Villargondran (887 habitants)



*Territoire de la 3CMA*



Le Conseil Communautaire au travail

# ORGANISER & GÉRER

## ÉLUS & SERVICES

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nombre total de sièges de conseillers communautaires composant l'organe délibérant de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan s'établit à 41 membres. Le Conseil Communautaire, à travers ses délibérations, gère les affaires de la 3CMA.

#### ■ ALBIEZ-LE-JEUNE (1 délégué)

- PERNET Florian
- GACHET Edith (suppléant)

#### ■ ALBIEZ-MONTROND (1 délégué)

- DIDIER Jean
- RAMBAUD Bruno (suppléant)

#### ■ FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE

- (2 délégués)
- COVAREL Bernard
  - DOMPNIER Pascal

#### ■ LA TOUR-EN-MAURIENNE

- (3 délégués)
- DURBET Yves
  - BOCHET Danièle
  - NORAZ Alain

#### ■ JARRIER (2 délégués)

- CHARVIN Colette
- VAILLAUT Eric

#### ■ MONTRICHER-ALBANNE

- (2 délégués)
- VERNEY Sophie
  - EDMOND Marielle

#### ■ MONTVERNIER (1 délégué)

- CROSAZ Daniel
- JUSOT Thierry (suppléant)

#### ■ SAINT-JEAN-D'ARVES

- (1 délégué)
- HUSTACHE Christiane
  - TRUCHET Sébastien (suppléant)

#### ■ SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

- (19 délégués)
- ROLLET Philippe
  - MARGUERON Jean-Paul
  - COSTA Françoise
  - AZZARITI Félicia
  - DUFRENEY Jean-Marc
  - VARNIER Nathalie
  - DA COSTA Daniel
  - GRANGE Marie-Paule
  - MOREAU Alain
  - VIGIER Josiane
  - JACON Dominique
  - CECILLE Nadine
  - FRAISSARD Christian
  - MZATI Chiraze
  - FAUJOUR Eric
  - DAUCHY Marie
  - MANGANO Mario
  - BONARD Michel
  - SPAGNOL Clarisse

#### ■ SAINT-JULIEN-MONTDENIS

- (4 délégués)
- ROVASIO François
  - MASSON Martine
  - VARESANO José
  - LEFEVRE Franck

#### ■ SAINT-PANCRACE (1 délégué)

- MONNOIS Sophie
- MESCAM Jean-Michel (suppléant)

#### ■ SAINT-SORLIN-D'ARVES

- (1 délégué)
- BAUDRAY Fabrice
  - DIDIER Guy (suppléant)

#### ■ VILLAREMBERT - LE CORBIER

- (1 délégué)
- FONTAINE Patrice
  - DUVERNEY-GUICHARD Jean-Noël (suppléant)

#### ■ VILLARGONDRAN (2 délégués)

- BOIS Hélène
- JAMEN Pascal

EN 2020, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE S'EST RÉUNI 8 FOIS.

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



**JEAN-PAUL MARGUERON**  
Président



**FRANÇOISE COSTA**  
Vice-présidente chargée  
du tourisme, des sentiers  
et du fonctionnement  
du Centre Nautique



**MARIE-PAULE GRANGE**  
Vice-présidente chargée  
du développement social du territoire et  
de la mise en cohérence des politiques  
d'action sociale avec l'ensemble des  
compétences de la 3CMA.  
Vice-présidente du CIAS.



**MARTINE MASSON**  
Vice-présidente chargée du commerce  
et de la revitalisation des centres  
bourgs



**DANIELLE BOCHET**  
Vice-présidente chargée  
de l'enfance jeunesse  
et des ressources humaines



**ERIC VAILLAUT**  
Vice-président chargé  
de l'économie, des techniques de  
l'information et de la communication  
(TIC) et de l'agriculture



**SOPHIE VERNEY**  
Vice-présidente chargée de  
l'urbanisme, du PLUi-HD  
et de l'habitat



**SOPHIE MONNOIS**  
Vice-présidente chargée des travaux,  
de l'accessibilité, du suivi des bâtiments  
communautaires, des gens du voyage



**FLORIAN PERNET**  
Vice-président chargé  
de l'environnement  
et de la mobilité



**CHIRAZE MZATI**  
Conseillère communautaire  
déléguée à la communication

Le bureau prépare et exécute les décisions du Conseil Communautaire, avec l'appui des services.

## Quelques nouveaux éléments sur la gouvernance de la 3CMA

Dans la suite de la loi engagement et proximité, qui vise à rapprocher communes et intercommunalités, les élus de la 3CMA s'engagent dans le cadre d'un Pacte de gouvernance qui traitera notamment des sujets suivants :

- **La création d'une nouvelle instance** : le comité des maires, qui réunira chaque mois les maires du territoire et les membres du bureau de la 3CMA avec pour objectifs de travailler ensemble sur des dossiers de fonds, communs au territoire.
- **L'association plus forte des maires au travail de la 3CMA** : invitation au bureau communautaire, envoi systématique des informations et comptes-rendus de réunion.
- **La connaissance et la défense plus systématique des dossiers des communes auprès des instances**, où participe la communauté de communes (subventions, portage foncier, etc...).
- **Le développement de l'information de l'action intercommunale** dans les communes et à destination du public.

## L'ÉQUIPE DE DIRECTION - Agents en poste au 31/12/20

**DOMINIQUE ASSIER**  
Directeur général des services

**COLETTE NORAZ**  
Responsable des ressources humaines  
pour la 3CMA (service mutualisé ville  
de Saint-Jean-de-Maurienne / 3CMA)

**MYRIAM DOMPNIER**  
Responsable du secrétariat général

**STÉPHANIE PERCEVAL**  
Responsable finances - comptabilité

**ROMARIC ANDRE**  
Directeur des services techniques  
(service mutualisé ville de  
Saint-Jean-de-Maurienne/3CMA)

- **SOPHIE BEZAULT**  
Responsable du service commun  
urbanisme et du service  
planification

- **MARIELLE BOURGOIN**  
Chargée de mission Habitat

**PATRICK SOYER**  
Chargé du développement  
économique, des technologies de  
l'information et de la communication,  
de la gestion de l'espace et des  
transports

**CHRISTINE TOURT**  
Responsable du service enfance,  
petite enfance

**CHLOÉ LESPAGNOL**  
Responsable du service jeunesse

**ALAIN ARDUIN**  
Responsable du centre nautique

**DOROTHÉE EVRARD**  
Responsable du service eau /  
Service public d'assainissement  
non collectif (SPANC)

**OLIVIER GUIZY**  
Chargé de communication  
Responsable du service Maurienne TV

**FRÉDÉRIC DAVANZO**  
Responsable du service informatique

**CINDY LEFEUVRE**  
Responsable de l'unité juridique,  
du foncier et des assurances

**ALEXANDRA AMRHEIN**  
Responsable de la commande  
publique

**NADIA LAURENT-OZANNE**  
Directrice du centre intercommunal  
d'action sociale (CIAS)

**PASCAL FAVIER**  
Directeur de l'office de tourisme  
intercommunal

**En 2020, le bureau communautaire  
ouvert s'est réuni 6 fois  
et le bureau fermé s'est réuni 4 fois.**



## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions thématiques sont chargées, en lien avec les services, de préparer, d'étudier et d'instruire les décisions qui seront soumises au conseil communautaire.

Au regard des enjeux et des différents champs de compétences de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, en lien avec les domaines d'intervention des vice-présidences, les commissions thématiques suivantes ont été créées. Le rôle des commissions est de proposer des projets et des décisions au Conseil Communautaire.

### ■ MOBILITÉ

Florian PERNET (**vice-président de la commission**),  
Nathalie VARNIER, Fabien DAMASCENO-SOBRAL, Pierre MILLE,  
Marielle EDMOND, Pierre PERSONNET, Richard DOMPNIER,  
Sophie MONNOIS, Thomas TARAVEL, Franck LEFEVRE,  
Clarisse SPAGNOL, Jean-François ROYER

### ■ ENVIRONNEMENT

Florian PERNET (**vice-président de la commission**),  
Nathalie VARNIER, Fabien DAMASCENO-SOBRAL,  
Pierre MILLE, Marielle EDMOND, Jean-Marie VALET,  
Pierre PERSONNET, Sophie MONNOIS, Alfred GORRÉ,  
Thomas TARAVEL, Franck LEFEVRE, Fabrice BOUDEAUX,  
Josiane VIGIER, Clarisse SPAGNOL

### ■ EAU ET ASSAINISSEMENT

Philippe ROLLET, François ROVASIO, Sabine MORRUGARES,  
Yves DURBET, Sophie VERNEY, Jean-Marie VALET,  
Eric VAILLAUT, Jean DIDIER, Fabrice BAUDRAY, Marc ARNAUD,  
Frédéric CHARPIN, Daniel CROSAZ, Michel BRUNET,  
Patrice FONTAINE, Franck LEFEVRE, Roger BLANC-COQUAND,  
Bernard COVAREL, Sophie MONNOIS

### ■ COMMERCE, REVITALISATION DES CENTRES BOURGS

Martine MASSON (**vice-présidente de la commission**),  
Françoise COSTA, Félicia AZZARITI, Christian FRAISSARD,  
Marie DAUCHY, José VARESANI, François ROVASIO,  
Bruno RAMBAUD, Sophie MONNOIS, Alfred GORRÉ,  
Mathias BOCHET, Michel BONARD

### ■ URBANISME, PLUI-HD, HABITAT

Sophie VERNEY (**vice-présidente de la commission**),  
Josiane VIGIER, Alain MOREAU, Bernard MILLE, Aurore ASSIER,  
Josiane GIAGOMINI, Denis JULLIARD, Jean-Marie VALET,  
Alain MOLLARET, Fabrice BAUDRAY, David MORELON,  
Thierry JUSOT, Alfred GORRÉ, Jean-Noël DUVERNEY-GUICHARD,  
Michel BONARD, Jean-François ROYER

### ■ COMMUNICATION

Chiraze MZATI (**vice-présidente de la commission**),  
Josiane VIGIER, Daniel DA COSTA, Nelly CHAIN,  
Gilbert NATURALE, Didier DAUPHIN, Benjamin DELEGLISE

### ■ ENFANCE, JEUNESSE

Danielle BOCHET (**vice-présidente de la commission**),  
Nadine CECILLE, Jean-Marc DUFRENEY, Muriel BARD,  
Sophie BENEDETTO, Mireille FRUMILLON, Elisabeth DEFUNTI,  
Marielle EDMOND, Sandrine CORDAT, Solange GRAND,  
Marie RAMOS CAMACHO, Guy DIDIER, Marie FOUQUET,  
Florence PEYRUT, Hélène BOIS, Clarisse SPAGNOL

### ■ SENTIERS DE RANDONNÉE

Françoise COSTA (**vice-présidente de la commission**),  
Jean-Marc DUFRENEY, Eric FAUJOUR, François ROVASIO,  
Philippe FALQUET, Mireille FRUMILLON, Bernard JULLIARD,  
Sandrine CORDAT, Alain MOLLARET, Sandrine CHARPIN,  
Yoann NOVEL, Serge MICHEL, Brigitte VIOLA, Roger BLANC  
COQUAND, Eric DAVID, Thierry JUSOT, Alain DUSSUD,  
Florian PERNET, Anne-Marie PICOT, Josiane VIGIER, Bernard COVAREL

### ■ TRAVAUX, ACCESSIBILITÉ, SUIVI DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES, GENS DU VOYAGE

Sophie MONNOIS (**vice-présidente de la commission**),  
Bernard MILLE, José VARESANI, Michel LEFEVER,  
Jean-Marie VALET, Guy DIDIER, Roger BLANC-COQUAND,  
Fernand BERTRAND, Marie DAUCHY, Alain MOREAU,  
Florian GIRARD, Jean-François ROYER

### ■ ÉCONOMIE, TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

**ÉCONOMIE** : Eric VAILLAUT (**vice-président de la commission**),  
Christophe VALLOIRE, Jean-Michel MESCAM, Yves DURBET,  
Frédérique ROULET, Dominique JACON, Éric FAUJOUR,  
Christian FRAISSARD, Josiane GIACOMINI, Clara JOSSERAND,  
Bernard MILLE, Marilou BREYTON, Michel BONARD  
**TIC** : Éric VAILLAUT (**vice-président de la commission**),  
Christophe VALLOIRE, Jean-Michel MESCAM, Dominique JACON,  
Marilou BREYTON, Philippe ROSSI, Guillaume TROCHET,  
Thierry CAMON, Didier DAUPHIN, Cyril BIZEL-BIZELLOT

### ■ AGRICULTURE

Eric VAILLAUT (**vice-président de la commission**),  
Philippe ROSSAT, Denis JULLIARD, Guy DIDIER,  
Sophie MONNOIS, Axelle ROSSAT, Sébastien DURAZ,  
Morgane POUGHEON, Louis ABEL-ALARY,  
Jean-Philippe VIALLET, Noémie MAURETTE

## LES COMPÉTENCES ET LES STATUTS

### Les statuts en vigueur en 2019 sont les suivants :

La Communauté de Communes a pour objet d'associer les communes membres au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Elle exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

### COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire** ; Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schéma de secteur ; Plan Local d'Urbanisme, Document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- **Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17** ; Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.**
- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1<sup>o</sup>. A 3<sup>o</sup> du li de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.**
- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.**

### COMPÉTENCES OPTIONNELLES

La Communauté de Communes exerce en lieu et place des communes pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire les compétences suivantes :

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
- **Action sociale d'intérêt communautaire**  
En application de l'article L 123-4 du code de l'action sociale et des familles, la Communauté de Communes pourra confier sur délibération de son conseil communautaire la mise en œuvre de tout ou partie de la compétence « Action sociale » à un Centre Intercommunal d'Action Sociale.
- **Eau**

### COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Fourniture d'accès aux réseaux de communication électronique, fourniture et maintenance des équipements informatiques (hors consommables) des écoles primaires publiques et conventionnées et des espaces publics numériques.**

- **Création, extension et gestion de réseaux de communication à très haut débit.**

Cette compétence pourra s'ouvrir à toutes les nouvelles technologies. La Communauté de Communes pourra participer au capital de toute structure privée ou publique ayant le même objet.

- **Assainissement non collectif**

Contrôle de la conformité, du fonctionnement et de l'entretien de toutes les installations d'assainissement non collectif.

- **Transport**

En application des articles L.3111-5 et suivants du code des transports, la modification du ressort territorial liée à la fusion de l'EPCI déjà compétent en matière de mobilité entraîne l'inclusion de services de transports publics existants réguliers ou à la demande.

La Communauté de Communes, Autorité Organisatrice de Transport Urbain (AOTU) pour l'ex-territoire de Cœur de Maurienne, devient à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) pour l'ensemble de son ressort territorial en matière de transport urbain, non urbain et de transport scolaire. Les modalités du transfert et des conditions de financement des transports transférés par la Région Auvergne Rhône-Alpes font l'objet d'une convention entre la 3CMA et la Région Auvergne Rhône-Alpes étant précisé que la convention ne concerne pas le transport des élèves handicapés qui reste du ressort du Conseil Départemental.

Par ailleurs, la Communauté de Communes est compétente pour l'installation, la maintenance et l'entretien des abribus et autres mobiliers matérialisant les points d'arrêt du réseau de transport.

- **Abattoir et filière viande.**

- **Consultation cadastrale**

La Communauté de Communes met en place et gère un système de numérisation et de consultation du cadastre.

- **Création, gestion et entretien de la chaîne Maurienne TV.**

- **Fourrière animale**

La Communauté de Communes est compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de la Fourrière Animale Intercommunale de Saint-Jean-de-Maurienne.

- **Investissement, fonctionnement et entretien d'un système de télé alerte.**

- **Consultance architecturale**

En vue de développer la pratique du conseil, l'information, la pédagogie et l'aide à la décision en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, la Communauté de Communes est compétente pour la mise en place et la gestion d'une consultance architecturale dans le but de conseiller en amont tout projet de construction, d'aménagement et de restauration. Ce service de consultance est animé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE).



## SERVICE URBANISME

La 3CMA est en charge des procédures de modification et de révision des documents d'urbanisme des communes.

En 2020, les actions suivantes ont été réalisées :

- L'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Saint-Sorlin-d'Arves.
- La modification des PLU d'Albiez-Montrond, de Villarembert et de Fontcouverte.
- La révision des PLU de Montricher-Albanne et de Saint-Julien-Montdenis.

Le service urbanisme engage la définition d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) pour les mois à venir.

Par ailleurs, il procède à l'instruction des autorisations d'urbanisme, pour le compte des communes.

### AUTORISATIONS D'URBANISME INSTRUITES PAR LE SERVICE COMMUN ADS EN 2020

Commune	Déclaration préalable	Permis de construire	Permis d'aménager
Albiez-le-jeune	5	5	0
Albiez-Montrond	12	17	1
Fontcouverte-La Toussuire	2	23	1
La Tour-en-Maurienne	25	9	1
Jarrier	16	13	1
Montricher-Albanne	11	8	0
Montvernier	5	1	0
Saint-Jean-d'Arves	20	7	0
Saint-Jean-de-Maurienne	56	26	3
Saint-Julien-Montdenis	0	4	0
Saint-Pancrace	10	3	1
Saint-Sorlin-d'Arves	13	26	1
Villarembert-Le Corbier	8	7	0
Villargondran	9	2	0
<b>TOTAL (352 dossiers)</b>	<b>192</b>	<b>151</b>	<b>9</b>

A titre d'information : 278 dossiers en 2019

### DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER INSTRUITES PAR LE SERVICE PLANIFICATION EN 2020

Commune	Nombre de dossiers déposés
Albiez-le-jeune	11
Albiez-Montrond	20
Fontcouverte-La Toussuire	28
La Tour-en-Maurienne	22
Jarrier	12
Montricher-Albanne	8
Montvernier	5
Saint-Jean-d'Arves	16
Saint-Jean-de-Maurienne	87
Saint-Julien-Montdenis	29
Saint-Pancrace	12
Saint-Sorlin-d'Arves	27
Villarembert-Le Corbier	157
Villargondran	13
<b>TOTAL</b>	<b>447</b>

A titre d'information : 324 dossiers en 2019

- La Communauté de Communes est compétente pour la prise en charge des frais de location et des prestations de services (draps, wifi, badge...) qui se rattachent au logement des gendarmes mobiles saisonniers en renfort hivernal.

#### Animation de la GEMAPI

La Communauté de Communes est habilitée à réaliser des missions d'intérêt général, en complément de la compétence obligatoire « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS, DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L. 211-7 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT », pour le compte de ses membres et sur son périmètre d'intervention, pour les missions suivantes : élaboration, coordination, concertation et animation dans les domaines de la gestion globale et concertée de l'eau et des milieux aquatiques et de la prévention et de la lutte contre les inondations. A ce titre, la Communauté de Communes peut assurer des études globales présentant un intérêt à l'échelle de son périmètre ou d'une partie de son périmètre, et des actions d'information, de formation et de sensibilisation à l'intérieur du bassin versant.

- La Communauté de Communes finance en lieu et place des communes la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

## ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

En application de l'article L.5214-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes peut adhérer à tous syndicats mixtes et à divers organismes sur simple délibération du conseil communautaire.

Les fonctions de receveur seront exercées par le Trésorier du canton de Saint-Jean-de-Maurienne.

Un règlement intérieur est élaboré et en vigueur.

Le bureau de la Communauté de Communes est composé d'un président, d'un nombre de vice-présidents fixé dans la limite des dispositions en vigueur, et d'autres membres tel que prévu par le règlement intérieur.

## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Les compétences détenues par les Centres Communaux d'Action Sociale des communes membres ont été transférées à la 3CMA et reconnues d'intérêt communautaire en vue de la création d'un centre intercommunal d'action sociale (CIAS) au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

# Les compétences

## RESSOURCES HUMAINES

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan compte **109 agents** (au 1<sup>er</sup> décembre 2020), travaillant dans les différents services communautaires :

- 68 fonctionnaires
- 28 contractuels permanents
- 11 contractuels non permanents
- 2 apprentis

Au cours de l'année 2020, 10 agents ont été recrutés (nouveaux postes et remplacements), 5 saisonniers, 9 emplois jeunes de l'été et 12 stagiaires ont été accueillis.

Le budget de fonctionnement des ressources humaines est de **3 878 821 €**.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020 suite au transfert du CCAS de Saint-Jean-de-Maurienne à la 3CMA) compte **65 agents** (au 1<sup>er</sup> décembre 2020) dont :

- 50 fonctionnaires
- 8 contractuels permanents
- 7 contractuels non permanents

Au cours de l'année 2020, 10 agents et 5 saisonniers ont été recrutés (nouveaux postes et remplacements).

Le budget de fonctionnement des ressources humaines est de **1 811 132 €**.

## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020 POUR LES RESSOURCES HUMAINES ONT ÉTÉ :

- La création du CIAS Cœur de Maurienne Arvan au 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec le transfert de 68 agents.
- La poursuite de la structuration des services de la 3CMA.
- Pour faire face à la crise sanitaire « Covid 19 » :
  - L'élaboration d'un Plan de Continuité d'Activité.
  - La mise en place du télétravail : 58 agents sont en télétravail à la 3CMA.
- La constitution du nouveau Comité Technique commun 3CMA-CIAS, suite aux élections professionnelles du 5 novembre 2020.
- L'installation du nouveau CHSCT commun 3CMA-CIAS.

## LES ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR 2021 SONT LES SUIVANTS :

- La création et l'organisation du service des Ressources Humaines intercommunal.
- La définition des Lignes Directrices de Gestion, conformément à la loi de la transformation de la fonction publique.
- La finalisation des documents uniques 3CMA et CIAS.
- L'emménagement dans la nouvelle Maison de l'intercommunalité.
- Des réflexions sur de nouvelles évolutions au sein de certains services.

## TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

Au cours de l'année 2020, des actions ont été réalisées en faveur de l'accessibilité :

- Poursuite des travaux d'accessibilité dans les établissements intercommunaux recevant du public (ERP).
- Construction de la future Maison de l'Intercommunalité.
- Aménagement d'arrêts de bus.

## MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE

La construction de la Maison de l'Intercommunalité, située avenue d'Italie à Saint-Jean-de-Maurienne, se poursuit.

Les travaux ont été découpés en 19 lots, pour un montant total de 2 860 000 € hors taxes. 82 bureaux et 3 salles de réunion permettront d'accueillir à partir de mi-2021 le personnel de la 3CMA, du Syndicat du Pays de Maurienne, d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, de Maurienne Tourisme et d'autres structures.



Sophie Monnois, Jean-Paul Margueron et Romaric André en visite de chantier à la Maison de l'intercommunalité

## la parole à Sophie MONNOIS

Vice-présidente chargée des travaux, de l'accessibilité, du suivi des bâtiments communautaires, des gens du voyage

Quelques grands chantiers vont se poursuivre (et se terminer pour certains) durant ce nouveau mandat :

- La Maison de l'Intercommunalité, chantier déjà bien entamé à ma prise de fonction, a été fortement impacté par le COVID et les inévitables surprises afférentes à des travaux de cette envergure. Malgré ces aléas, le chantier a pu reprendre un rythme plus régulier au cours du dernier trimestre, et nous pensons donc ne pas voir s'aggraver le retard actuel d'1 mois par rapport au planning prévisionnel.
- Décembre a vu la finalisation de l'avant-projet de rénovation du Centre Nautique. Outre l'amélioration des systèmes de filtration et la réfection des plages du bassin extérieur, cette rénovation inclut de nouveaux espaces aquatiques en extérieur, pour le plaisir des visiteurs de tous âges. Une réflexion sur le phasage des travaux va maintenant démarrer, afin de choisir l'option ayant le moins d'impact sur la continuité d'activité de la piscine.



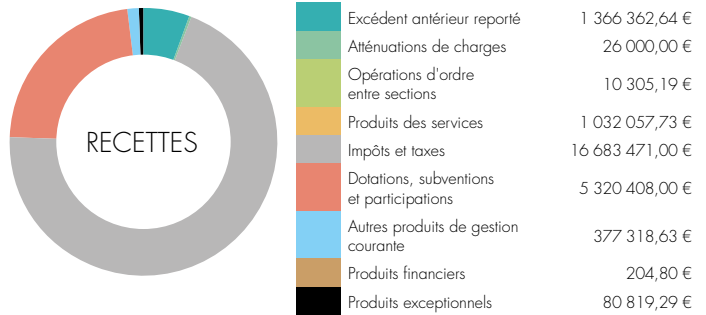
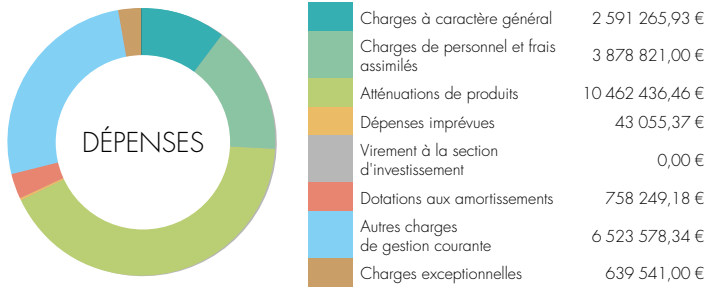


## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN DISPOSE DE SIX BUDGETS :

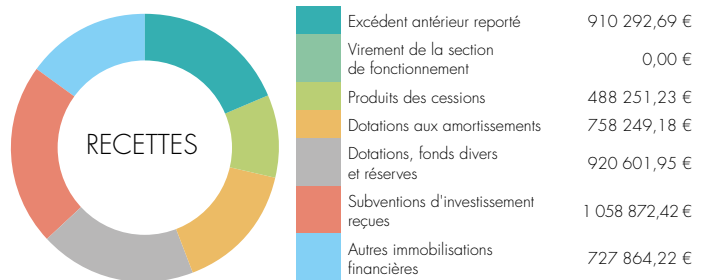
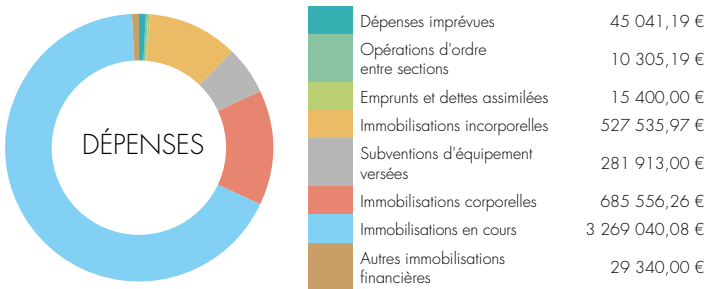
- Un budget principal
- Un budget annexe Mobilité, assujéti à la TVA
- Un budget Eau Gestion directe, assujéti à la TVA
- Un budget annexe Locations immobilières dédié à l'immobilier d'entreprises, assujéti à la TVA
- Un budget annexe Eau DSP
- Un budget Service Public d'Assainissement Non Collectif

### BUDGET PRINCIPAL AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES

#### ■ FONCTIONNEMENT : 24 896 947,28 €

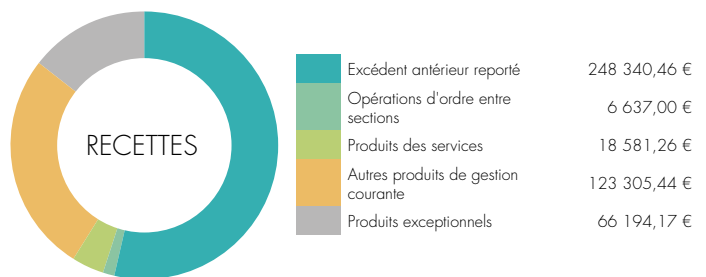
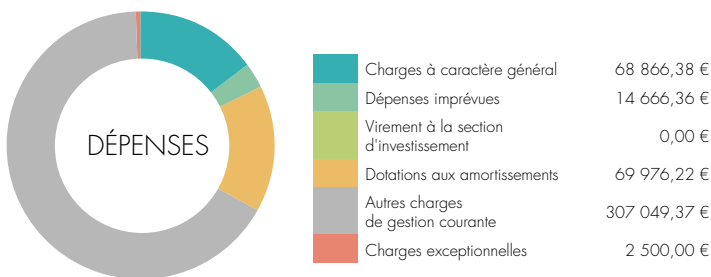


#### ■ INVESTISSEMENT : 4 864 131,69 €

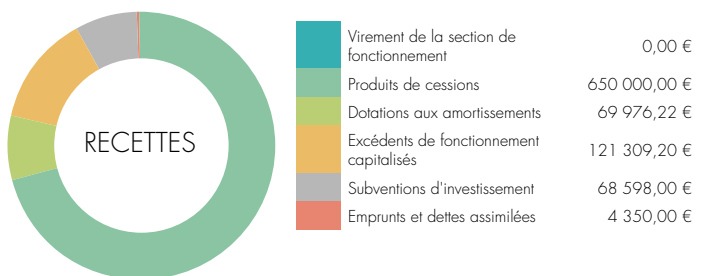
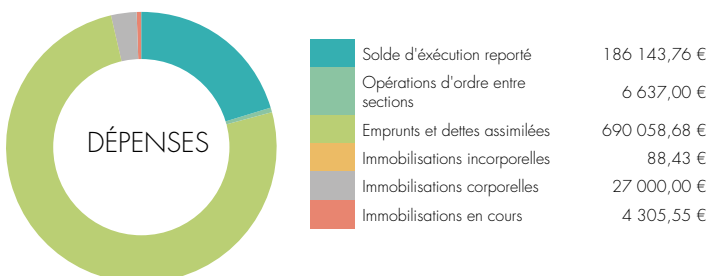


### BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS IMMOBILIÈRES AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES (Montants hors taxes)

#### ■ FONCTIONNEMENT : 463 058,33 €

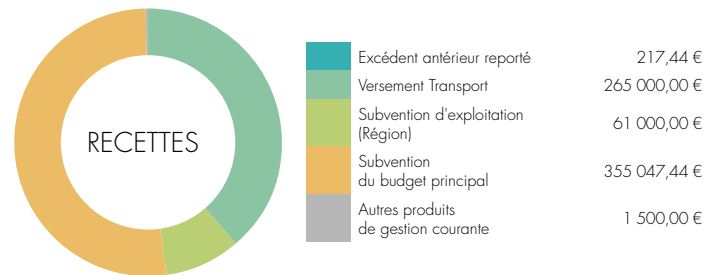
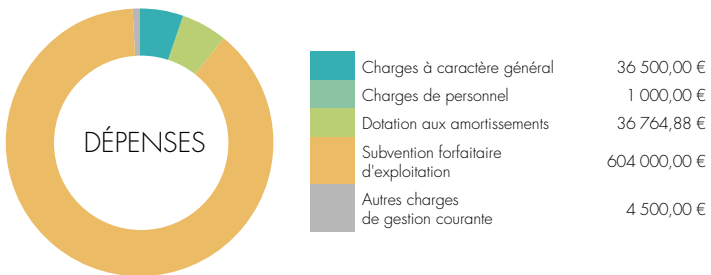


#### ■ INVESTISSEMENT : 914 233,42 €

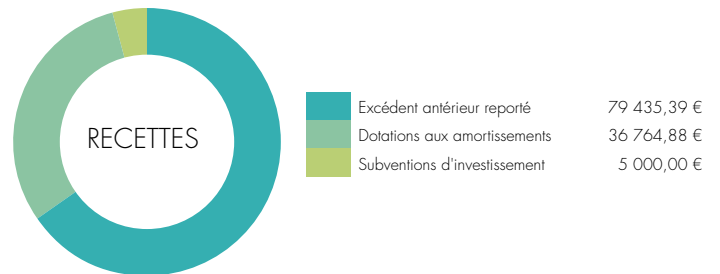
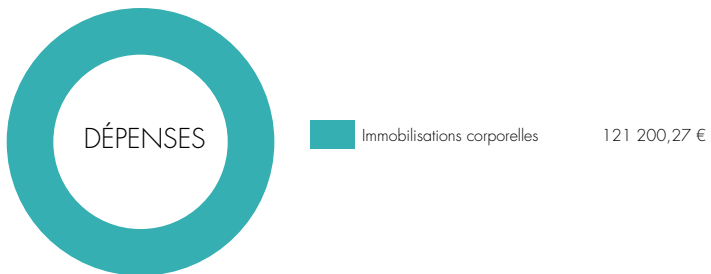


## BUDGET ANNEXE MOBILITÉ (Montants hors taxes)

EXPLOITATION : 682 764,88 €

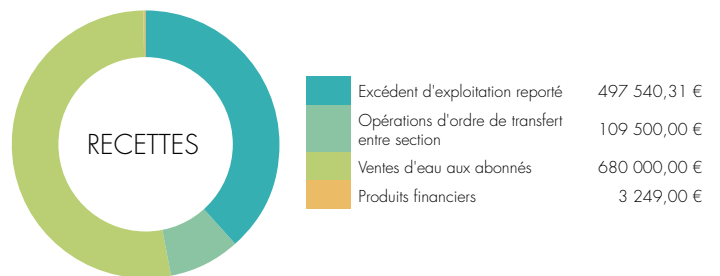
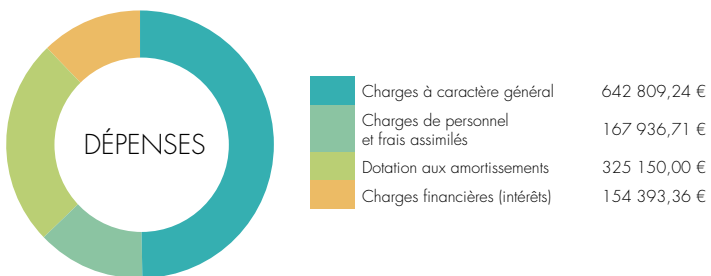


INVESTISSEMENT : 121 200,27 €

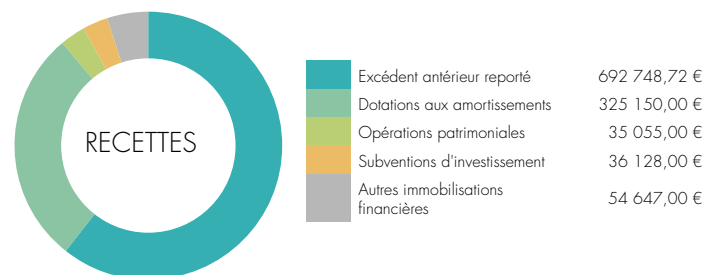
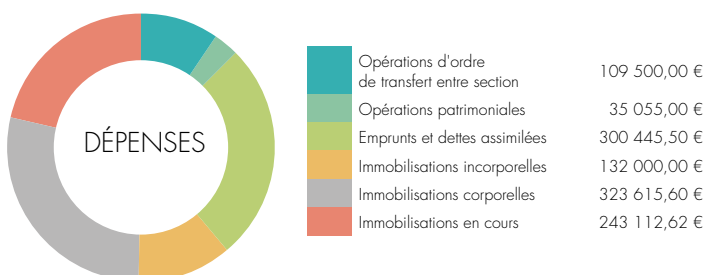


## BUDGET ANNEXE EAU DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

EXPLOITATION : 1 290 289,31 €



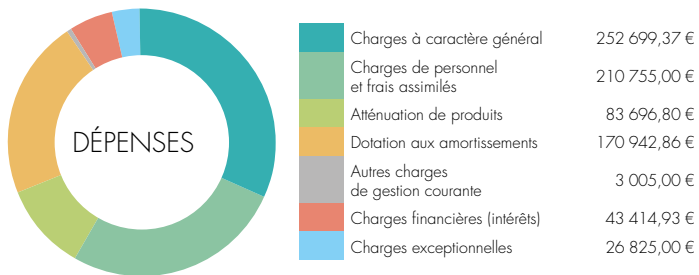
INVESTISSEMENT : 1 143 728,72 €



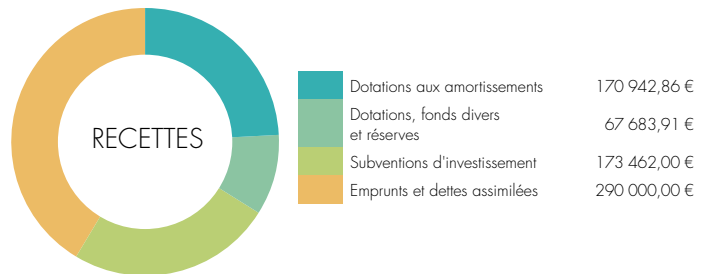
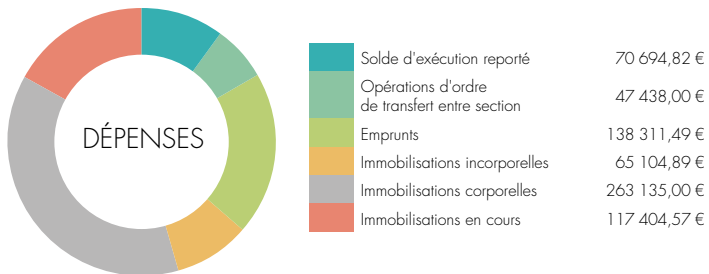


## BUDGET EAU GESTION DIRECTE AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES (Montants hors taxes)

EXPLOITATION : 791 338,96 €

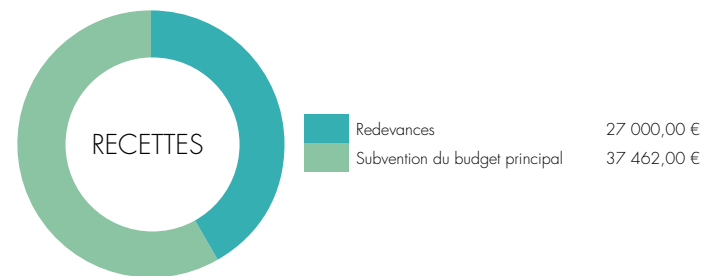
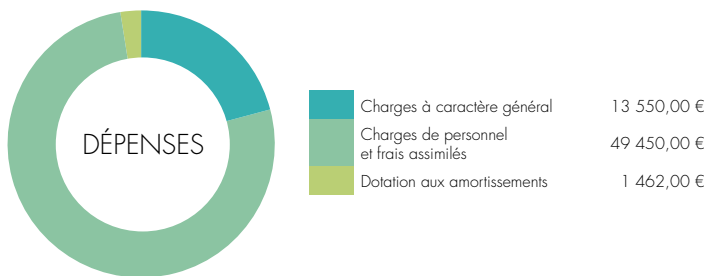


INVESTISSEMENT : 702 088,77 €

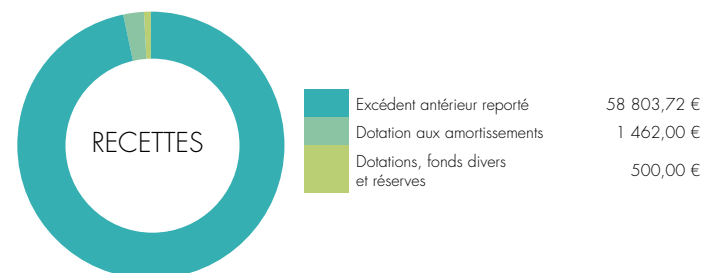
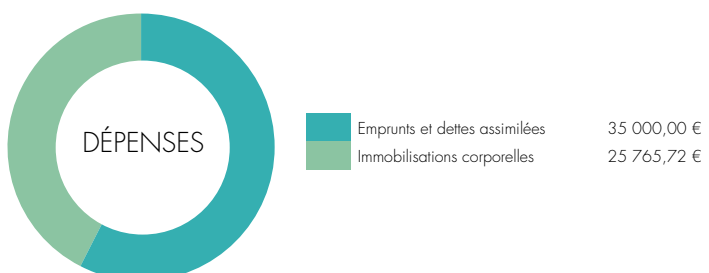


## BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

EXPLOITATION : 64 462,00 €



INVESTISSEMENT : 60 765,72 €



## LES REVERSEMENTS COMPENSATOIRES ET SOLIDAIRES :

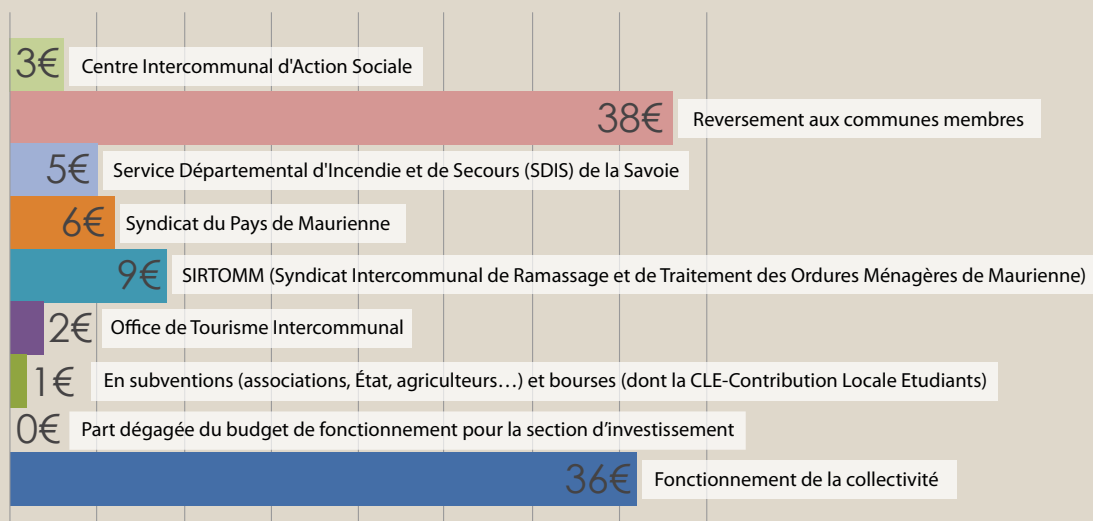
- **L'attribution de compensation** : versement annuel aux communes membres de l'excédent de fiscalité par rapport aux dépenses constatées lors du passage en FPU (Fiscalité professionnelle unique).
- **Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)** : prélèvement national sur les communes et les EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) considérés comme mieux dotés, en rapport aux territoire Français les plus en difficulté.

La 3CMA a appliqué la répartition de droit commun. Elle a contribué au fonds uniquement pour la part correspondante à l'Établissement Public de Coopération Intercommunale à hauteur de 476 813 €.

2020	Attribution de compensation	FPIC
Part 3CMA		476 813,00 €
ALBIEZ-LEJEUNE	15 534,00 €	8 018,00 €
ALBIEZ-MONTROND	312 798,51 €	54 071,00 €
FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE	1 095 572,00 €	157 452,00 €
LA TOUR-EN-MAURIENNE	950 849,73 €	92 199,00 €
JARRIER	56 686,00 €	27 725,00 €
MONTRICHER-ALBANNE	643 290,71 €	65 995,00 €
MONTVERNIER	- 8 765,00 €	8 391,00 €
SAINTJEAN-D'ARVES	343 681,00 €	55 488,00 €
SAINTJEAN-DE-MAURIENNE	3 373 604,21 €	461 107,00 €
SAINTJULIEN-MONTDENIS	235 347,24 €	79 170,00 €
SAINT-PANCRACE	54 324,33 €	18 618,00 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	609 012,00 €	98 082,00 €
VILLAREMBERT-LE CORBIER	1 044 285,00 €	134 565,00 €
VILLARGONDRAN	714 575,43 €	61 972,00 €
<b>Total</b>	<b>9 440 795,16 €</b>	<b>1 799 666,00 €</b>

## COMMENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉPARTIT-ELLE SES DÉPENSES ?

Sur 100 € de recettes de fonctionnement du budget principal en 2020 (budget avec décisions modificatives) :





## LES CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2020 :

- Au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) : 2 316 290 €
- Au Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) : 1 408 729 € dont
  - 610 606 € au titre de la compétence GEMAPI 2020,
  - 516 256 € pour l'Etablissement d'Enseignements Artistiques,
  - 274 989 € pour l'Administration générale,
  - 6 878 € pour l'Abattoir.
- Au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Savoie : 1 264 694,88 €
- Au Centre social La Fourmière : 92 000 €

## RAMASSAGE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan perçoit la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et paie au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) les prestations fournies pour :

- La collecte et le traitement des déchets,
- La gestion de la déchetterie à Saint-Julien-Montdenis.

## TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les taux 2020 par commune

Communes	Taux 2020
HERMILLON	8,47 %
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	8,89 %
LE CHATEL	15,22 %
MONTRICHER-ALBANNE	8,85 %
MONTVERNIER	9,70 %
SAINTJEAN-DE-MAURIENNE	8,23 %
SAINTJULIEN-MONTDENIS	8,47 %
VILLARGONDRAN	11,74 %
Taux plein ex CC Arvan	8,30 %
75% taux plein ex CC Arvan	6,22 %
50% taux plein ex CC Arvan	4,15 %
33% taux plein ex CC Arvan	2,74 %
25% taux plein ex CC Arvan	2,07 %

La Tour en Maurienne = Hermillon - Pontamafrey-Montpascal - Le Chatel

Les taux sont identiques à ceux de 2019, dans un contexte particulier de crise sanitaire n'ayant pas permis au Conseil Communautaire de fixer les taux 2020 dans les délais réglementaires et fiscaux, soit avant le 3 juillet 2020.

## Tonnage par commune

Communes	2020 (basé sur réalisé 2019)
ALBIEZ-LEJEUNE	25,1
ALBIEZ-MONTROND	166,9
FONTCOUVERTE – LA TOUSSUIRE	551,6
JARRIER	81,4
HERMILLON	135,2
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	71,1
LE CHATEL	36,0
MONTRICHER-ALBANNE	376,3
MONTVERNIER	37,4
SAINTJEAN-D'ARVES	177,5
SAINTJEAN-DE-MAURIENNE	1 962,4
SAINTJULIEN-MONTDENIS	301,1
SAINT-PANCRACE	70,6
SAINT-SORLIN-D'ARVES	448,3
VILLAREMBERT – LE CORBIER	340,7
VILLARGONDRAN	204,9
<b>TOTAL</b>	<b>4 986,5</b>

La Tour en Maurienne = Hermillon - Pontamafrey-Montpascal - Le Chatel

## Coût par commune

Communes	2019	2020
ALBIEZ-LEJEUNE	13 695 €	16 423 €
ALBIEZ-MONTROND	78 303 €	85 172 €
FONTCOUVERTE – LA TOUSSUIRE	284 644 €	276 097 €
JARRIER	44 351 €	53 259 €
HERMILLON	69 122 €	60 458 €
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	35 890 €	37 025 €
LE CHATEL	21 468 €	22 138 €
MONTRICHER-ALBANNE	142 956 €	144 857 €
MONTVERNIER	22 672 €	23 314 €
SAINTJEAN-D'ARVES	104 106 €	112 079 €
SAINTJEAN-DE-MAURIENNE	891 762 €	825 042 €
SAINTJULIEN-MONTDENIS	156 796 €	158 593 €
SAINT-PANCRACE	37 392 €	36 219 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	195 815 €	193 865 €
VILLAREMBERT – LE CORBIER	187 776 €	181 164 €
VILLARGONDRAN	91 991 €	90 585 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 378 739 €</b>	<b>2 316 290 €</b>

La Tour en Maurienne = Hermillon - Pontamafrey-Montpascal - Le Chatel



Accueil de loisirs Le Carrousel à Saint-Pancrace

## GRANDIR & ACCOMPAGNER

### TEMPS FORTS 2020

- Fonctionnement de l'accueil de loisirs pendant la période de confinement.
- Mise en œuvre des protocoles sanitaires dans les différentes structures petite enfance et enfance.
- Augmentation des effectifs à l'accueil de loisirs du mercredi.

### PROJETS ENFANCE 2021

- Réflexion pour une extension des horaires à l'accueil de loisirs du mercredi.
- Utilisation de produits d'entretien naturels dans les différentes structures.

### FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LA PERIODE DE CONFINEMENT

Pendant la première période de confinement les accueils de loisirs ont été autorisés à ouvrir de nouveau pour **accueillir les enfants des personnels considérés comme indispensables à la gestion de la crise sanitaire**, notamment les personnels de santé.

Ainsi pendant les vacances de printemps et début mai, 5 enfants de 5 à 12 ans ont été accueillis dans les locaux du centre de loisirs des Chaudannes, à l'école élémentaire. Afin de répondre au mieux aux besoins des familles et compte-tenu des effectifs réduits, les personnels ont pu travailler en alternance, ce qui a permis d'aménager des horaires d'accueil étendus de 7h30 à 18h30 et des inscriptions à la carte. Seuls les repas ont été fournis par les familles. La gratuité du service a été proposée jusqu'à fin mai.

### MISE EN ŒUVRE DES PROTOCOLES SANITAIRES DANS LES DIFFERENTES STRUCTURES PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Cette année 2020 a été rythmée par la mise en place de **protocoles sanitaires qui ont bouleversé les fonctionnements habituels** des différents établissements et impacté l'organisation des familles. Les personnels ont dû réfléchir et adapter leurs pratiques à ces contraintes.



Publication sur la page Facebook du Pôle Enfance



Dès la réouverture le 11 mai, **le cadre réglementaire a imposé des effectifs restreints**, des groupes qui ne devaient pas se croiser, de la distanciation physique, un nettoyage et une désinfection des locaux renforcés, des jeux et jouets mis eux aussi « en confinement » pendant quelques jours, des activités limitées, des gestes barrières contrôlés et répétés...

Malgré tout, le jeu et les activités ont repris leurs droits et les enfants ont montré **une belle capacité à s'adapter à ces nouvelles règles et à ces adultes masqués**. Les professionnels de la petite enfance comme les animateurs des accueils de loisirs ont fait preuve d'imagination pour inventer de nouvelles formes d'animation et d'organisation.

Si en septembre et octobre les structures ont presque retrouvé un fonctionnement « normal », puisque les mesures sanitaires ont été quelque peu assouplies, **la fin de l'automne a de nouveau connu un renforcement des consignes sanitaires**, mais avec un maintien des capacités d'accueil dans les établissements petite enfance et enfance.

## AUGMENTATION DES EFFECTIFS A L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Depuis début septembre, l'accueil de loisirs a dû faire face à de nouvelles demandes de familles pour une inscription à l'accueil de loisirs du mercredi. En effet, l'effectif de 28 enfants a été stable pendant de nombreuses années, mais depuis la rentrée scolaire, **les besoins sur cette journée ont augmenté**. Grâce à l'embauche d'une animatrice, un groupe supplémentaire d'enfants a pu être constitué dès le 9 septembre 2020. Les besoins continuant de croître, **la 3CMA a répondu favorablement aux familles et a porté ainsi la capacité totale de son accueil à 44 places**.

Le mercredi, l'accueil de loisirs se déroule pour tous les enfants dans les locaux du Carrousel à Saint-Pancrace. **Toute la logistique a du être réorganisée, pour appliquer le protocole sanitaire** : augmentation de la capacité du bus, aménagement des salles, de l'espace extérieur...

Si l'accueil de loisirs est un lieu de détente, de découverte où de nombreuses activités sont offertes, c'est aussi un mode de garde apprécié par les parents.

La collectivité étudie les possibilités d'étendre les horaires dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30.

## PETITE ENFANCE

### LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS « TRAMPOLINE »

L'activité de « Trampoline » a été **en sommeil depuis le début du confinement** et n'a pu reprendre ses permanences **en raison d'un nombre d'accueillants insuffisants**. En effet, l'accueil est assuré par des professionnels partenaires de la 3CMA et par des bénévoles formés à l'écoute ; tous n'ont pu poursuivre cette action.

Nous espérons que, dès 2021, Trampoline pourra de nouveau accueillir les enfants de moins de 6 ans et leurs parents dans cet espace de rencontre, d'écoute, d'échanges, de détente et de jeux. C'est aussi un lieu de lien social où les parents peuvent partager leurs expériences avec d'autres.

## LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Les structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, pour un accueil régulier ou occasionnel.

### MULTI-ACCUEIL « LA RIBAMBELLE » À SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

La Ribambelle accueille les enfants de 2 mois à 6 ans dans la limite de 34 places.

L'équipe du multi-accueil a initié **des journées sans jouets !** Cela peut paraître surprenant mais les jeux et jouets habituels ont laissé place à des objets de récupération : bouteilles, cartons, rouleaux, tissus, bouchons...

Les adultes n'interviennent pas dans ces jeux, mais **les enfants se sont vite appropriés ces nouveaux jouets** et ont fait preuve d'imagination.

**Le bilan de ces journées est très positif** : les professionnelles constatent plus d'interaction entre les enfants, cela stimule leur imaginaire, éveille leur curiosité.

Au 31 octobre 2020, **83 enfants** ont fréquenté la structure durant l'année.



*Promenade pour les grands du multi-accueil (18 mois-3 ans)*

### MICRO-CRÈCHE « L'ECLAPEAU » À SAINT-JULIEN-MONTDENIS

La micro-crèche accueille les enfants de 2 mois à 4 ans dans la limite de 10 places.

Depuis septembre 2020 à la micro-crèche, les professionnelles proposent **de nombreuses activités en lien avec les contes et comptines**. Après l'histoire ou les jeux de doigts, les enfants ont été amenés à préparer la soupe de Boucle d'or, ou la compote de pomme de reinette et pomme d'Api ; les enfants adorent éplucher, couper, sentir, toucher... Tous les sens sont en éveil ! Dès 2 ans, **les tout-petits participent avec entrain à ces ateliers**, avec tablier, charlotte sur la tête et consignes sur l'hygiène.

Au 31 octobre 2020, **22 enfants** ont fréquenté la structure.

### RELAIS ASSISTANTES-MATERNELLES (RAM)

Voilà 20 ans que le relais est ouvert, l'occasion d'évoquer le métier d'assistant(e) maternel(le), exercé sur notre territoire uniquement par des représentantes féminines. **44 professionnelles sont en activité**. Même si elle est encore communément appelée « nounou », **le métier a évolué et se professionnalise**. Si le temps de formation avant d'exercer est depuis longtemps obligatoire, l'offre de formation continue s'est développée et s'est adaptée à leur fonctionnement : participation à distance, proximité des lieux de stage.

Beaucoup ont fait le choix de ce métier **pour concilier vie familiale et vie professionnelle**, ce qui n'exclut pas d'apprécier les temps d'échange entre professionnels au Ram, au parc, ou à la bibliothèque. Les ateliers du relais de la 3CMA sont bien fréquentés et appréciés **pour la variété et la qualité de ses animations**.

Au-delà des aspects organisationnels, les assistantes maternelles ont plaisir à vivre des moments de partage avec les enfants et à les accompagner au mieux dans leur développement.

## ENFANCE

### ACCUEILS DE LOISIRS

L'accueil de loisirs du Carrousel s'adresse aux enfants âgés de 3 à 6 ans, celui des Chaudannes aux enfants de 7 à 12 ans. Ils sont ouverts pendant les vacances scolaires (sauf Noël) avec un accueil à la semaine ou à la journée.

Le mercredi l'accueil au Carrousel est pour les enfants de 3 à 12 ans, la journée ou uniquement l'après-midi.

#### FREQUENTATION 2020

**105 enfants** ont fréquenté l'accueil du Carrousel pendant les vacances scolaires et **178 enfants** l'accueil des Chaudannes.

La fréquentation a été impactée du fait du confinement et de capacités restreintes : 27% d'enfants en moins au Carrousel et 22% en moins aux Chaudannes. On constate en revanche que **la durée de séjour cet été, était supérieure aux années passées** : +21% au Carrousel soit en moyenne 11 jours de participation et +14% aux Chaudannes, soit 9 journées réalisées par enfant.

**81 enfants** de 3 à 11 ans ont participé à l'accueil de loisirs du mercredi. Cet effectif est équivalent à l'année 2019 puisque les inscriptions de cet automne ont augmenté.

Dans un contexte sanitaire contraint, les sorties habituellement prévues en dehors du centre ont été limitées cette été.

Après cette première période de confinement, il semblait important de proposer **des activités axées sur la nature ou sur l'activité physique** d'où des semaines thématiques aux noms évocateurs, « j'me mets au vert ! », « voyage...voyage », « on se bouge ! », « j'prends l'air ! »

Ce fut un été particulier mais réussi ! Aux dires des enfants ils se sont bien amusés...

### PASSEPORT DU MERCREDI

Le Passeport du Mercredi propose des ateliers de sensibilisation et d'éveil aux activités sportives, techniques et manuelles qui s'adressent aux enfants de la grande section de maternelle au CM2.

**25 activités différentes sont proposées** chaque année.

Les activités du Passeport ont été **suspendues une bonne partie de l'année du fait du contexte sanitaire**. La collectivité a validé le remboursement aux familles de toutes les séances annulées.

Néanmoins, **deux nouvelles activités** ont été proposées : de l'accro'sport (gym au sol, pyramide...) et du skateboard encadré par l'association « Skate & Create » afin de profiter du nouvel équipement à la zone de loisirs de la Combe.

Le Passeport du Mercredi poursuit aussi son partenariat avec la ville de Saint-Jean-de-Maurienne, le Centre Nautique, des bénévoles, l'ESF de la Toussuire et les associations : UAM, Bleuets de Maurienne, Judo club Mauriennais, Maurienne Escalade et Taekwon'Arts Mauriennais.

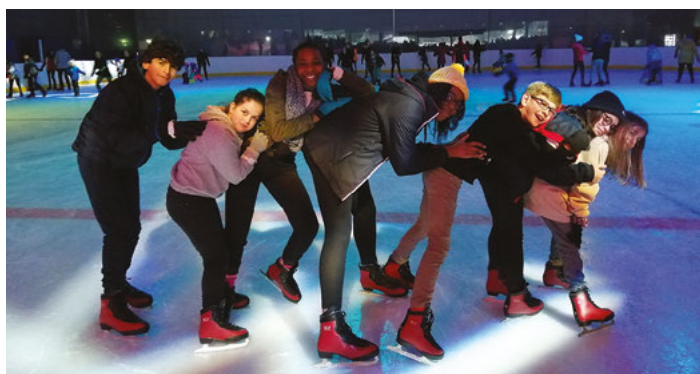
## JEUNESSE

### TEMPS FORTS 2020

- Accueil de loisirs : du lien virtuel en temps de confinement
- Information jeunesse : le renouvellement de la labellisation du Point Information Jeunesse

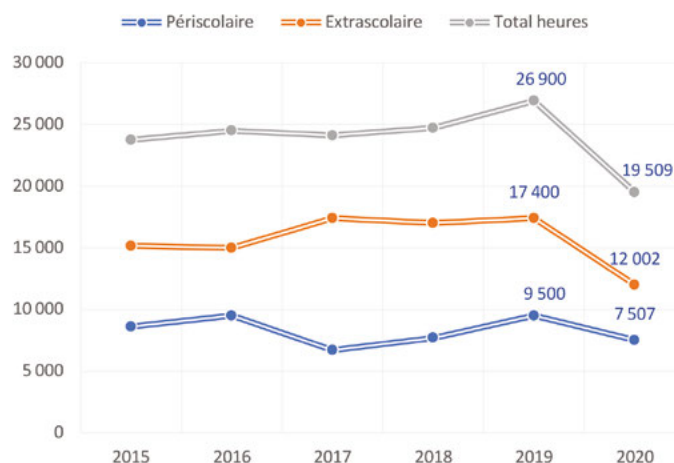
### PROJETS JEUNESSE 2021

- Organisation d'une formation BAFA sur le territoire de la 3CMA.
- Réflexion sur la mise en place d'un Conseil Communautaire de Jeunes.
- Ouverture de l'Espace Public Numérique dans les locaux de la Fourmière : mise en place d'ateliers de médiation numérique.



Sortie patinoire début 2020

### ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DE L'ESPACE JEUNES DEPUIS 2015



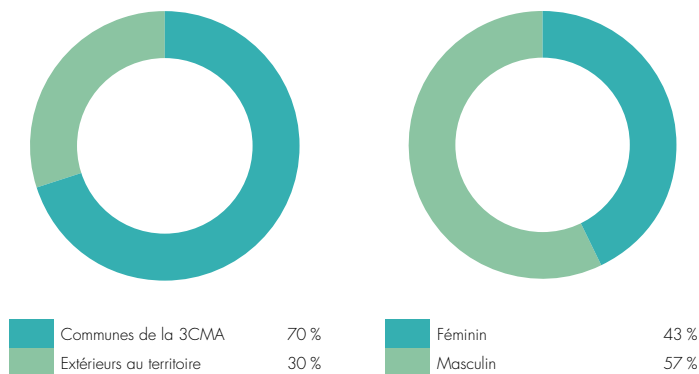
La diminution de la fréquentation en 2020 s'explique par le contexte sanitaire. On peut toutefois noter que la mobilisation de l'Espace Jeunes pour maintenir une activité a permis de garder une fréquentation dynamique.



## La fréquentation globale du service jeunesse en 2020 : 412 jeunes de 10 à 18 ans

### Répartition géographique des adhérents :

### Répartition par sexe :



## ACCUEIL DE LOISIRS : UNE PARTICIPATION ESTIVALE DYNAMIQUE MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE

### Vacances d'été

- 198 jeunes ont fréquenté la structure dont 38 nouveaux adhérents
- 1154 passages de jeunes pour 39 jours d'ouverture, soit en moyenne 26 jeunes par jour
- 96 activités programmées dont 2 mini-séjours et un autre séjour de plus de 4 nuitées
- 37 activités proposées aux 11-13 ans
- 25 activités proposées aux 13-17 ans
- 34 activités proposées pour tous les jeunes

## LES TEMPS FORTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

### DE L'E-ANIMATION (ANIMATION NUMERIQUE) POUR GARDER LE LIEN AVEC LES JEUNES DURANT LE CONFINEMENT

Le service jeunesse a eu la volonté de continuer à remplir sa mission de service au public, en étant **présent auprès des jeunes mais aussi de leurs parents** dès la mise en place du confinement. **Des e-activités ont été proposées aux jeunes** en dehors des temps dédiés à la scolarité. Les jeunes ont alors pu participer à des jeux de rôles, pratiquer du théâtre d'impro, se « retrouver » pour suivre des séances de sport, relever des défis inventés par les animateurs, des quizz musicaux inter-structures ou encore discuter autour d'un Soft Apéro.

Tout le personnel de l'Espace Jeunes s'est aussi mobilisé pour **échanger individuellement avec les jeunes ayant besoin de partager une difficulté vécue durant le confinement**. Parallèlement, une permanence téléphonique a été maintenue pour conserver le contact avec les parents, les écouter et le cas échéant les orienter vers les services adéquats.

Le service jeunesse a soutenu les « Makers-Mauriennais » lors de la confection de visières de protection en leur mettant à disposition une imprimante 3D et du fil.

Cette période difficile a permis à l'équipe de s'interroger sur ses pratiques d'animation et de communication, via notamment l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des adhérents.

### UN ÉTÉ PARTICULIER : S'AMUSER ENSEMBLE APRÈS LE CONFINEMENT

Durant le confinement, l'équipe d'animation a consulté des jeunes sur leurs envies d'activités pour l'été. Le service jeunesse a proposé aux jeunes du territoire des activités leur permettant de **passer de bonnes vacances, de s'ouvrir à des découvertes, d'être ensemble dans le respect des consignes sanitaires**. Un défi que les animateurs ont su relever : tout l'été, des jeunes étaient au rendez-vous sur les activités proposées.

Conformément aux recommandations de l'Etat, les activités ont été organisées uniquement en Savoie.

### A côté des traditionnelles activités aquatiques, on peut souligner :

- **Un stage de parapente** : durant trois jours, 8 jeunes ont pu voler seuls, sous la surveillance d'un professionnel les guidant par radio. Un stage riche en sensations fortes !
- **Une activité Mountain Kart** : 8 jeunes ont pu piloter un kart pour dévaler une piste de montagne.
- **Des temps manuels** durant lesquels des jeunes ont fabriqué une lampe en époxy ou encore customiser un tee shirt au design de leur choix.
- **Des temps cuisine autour du monde**, afin de découvrir un pays à travers ses traditions culinaires. Ainsi, les jeunes ont pu s'initier aux saveurs du Japon, du Mexique, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Australie.

L'idée était d'inviter les parents à venir déguster les plats préparés par leurs enfants en leur permettant de mieux connaître les activités au sein de l'Espace Jeunes. C'est également **un moyen pour l'équipe d'animation d'échanger avec les parents** qui peuvent avoir des idées d'activités ou des suggestions d'évolution. La présence des parents au sein de l'Espace Jeunes a finalement été annulée à cause du contexte sanitaire. Une idée à re-proposer l'année prochaine !



Activité cani-rando

La traditionnelle sortie à Walibi a pu avoir lieu et a connu, comme chaque année, un franc succès. 98 jeunes et 10 encadrants répartis dans deux bus ont pu profiter de ce parc d'attraction dans le respect des consignes sanitaires. La pluie n'a pas empêché la journée de se dérouler dans la joie et la bonne humeur.

## RAID MAURIENNE

Le traditionnel Raid Maurienne s'est déroulé du 20 au 24 juillet 2020. Organisé par 3 services jeunesse de la Maurienne, ce raid a conduit des jeunes Mauriennais à Novalaise. Ce séjour était construit **sur la base de valeurs éducatives essentielles** : le respect, l'entraide et la bonne humeur. Les jeunes ont dû, durant 4 jours, gérer leur vie quotidienne en camping (cuisine, vaisselle, rangement, montage et démontage des tentes...). Ils ont pu découvrir le lieu à travers des activités sportives et aquatiques. Cette année, **l'accent avait été mis sur la lutte contre le gaspillage**, avec notamment la pratique du tri sélectif et l'utilisation de matériel de camping réutilisable. Un séjour qui restera gravé dans la mémoire des participants !

## NUITÉE EN REFUGE

7 jeunes ont pu rejoindre le refuge du Fond d'Aussois pour une nuit insolite. Ils ont observé le ciel étoilé et découvert le « light painting ».

## UN ESCAPE GAME CRÉÉ ET ANIMÉ PAR DES JEUNES

Un Escape Game a été créé durant le confinement par des animateurs, en lien avec un petit groupe de jeunes. Ces derniers ont pu animer leur jeu lors du Salon du Livre d'Hermillon au mois d'octobre. Les familles participantes ont dû se remuer les méninges pour retrouver les ravisseurs de Alfonse Herte.

## DES JEUNES INVESTIS DANS L'AMÉNAGEMENT DE LEUR ESPACE

Durant l'été, les animateurs ont mobilisé des jeunes pour **faire évoluer les locaux dont ils sont les premiers bénéficiaires**. Les jeunes ont pu, sur plusieurs séances, concevoir en intégralité une Borne Arcade (jeux vidéos). Ils ont également réalisé des meubles en palette (fauteuils et tables) pour pouvoir bénéficier d'un espace extérieur convivial.

On peut malheureusement noter l'annulation, en raison du contexte sanitaire, de deux projets portés par des jeunes :

- **Un séjour itinérant en vélo électrique** : dans une démarche éco-responsable, les jeunes souhaitaient rejoindre Vallon Pont d'Arc en passant par le Col du Glandon. Ce séjour devrait être reporté en 2021.
- **Le « Color Run »** organisé par un jeune élu au Conseil Départemental des Jeunes de Savoie. Cette course festive de 5 kms devait rassembler tout public : les coureurs habillés en blanc au départ auraient été aspergés de poudres de couleur à chaque « color points ». Les participations financières à cette course auraient servi à soutenir la recherche contre le cancer.

## PARTICIPATION DE L'ESPACE JEUNES AU COMITÉ D'ACTION CULTURELLE

L'Espace Jeunes fait partie du **nouveau Comité d'Actions Culturelles animé par le Syndicat du Pays de Maurienne**. Cette année, un projet a été mené en lien avec l'artiste Baptiste Payen et son exposition photographique « Regarde ». Dans le cadre de ce projet, deux ateliers de dessin ont eu lieu dans les locaux de l'Espace Jeunes. Baptiste Payen a amené les jeunes à se questionner sur le regard de l'artiste et sur la vision du spectateur.

Pour 2021, il est prévu un projet « Graffetontaf' » qui vise à inviter les habitants de la 3CMA à participer à **des performances artistiques sur des sites industriels du territoire**. Le collectif « La Maise » (association d'artistes d'influence « cultures urbaines ») a été sélectionné pour proposer différentes formes d'expression artistique.

L'Espace Jeunes est partie prenante du projet pour mobiliser et encadrer des jeunes sur des performances artistiques. Si vous souhaitez participer au projet, veuillez contacter l'Espace Jeunes.

## ATELIERS PERISCOLAIRES AU COLLÈGE : ACTIVITÉ RENFORCÉE APRES LE CONFINEMENT

Lors de la reprise des cours en mai 2020, l'Espace Jeunes a soutenu le collège dans l'accueil des jeunes en proposant des activités de 12h30 à 13h30 et de 15h30 à 17h00. Des jeux de société, des activités sportives ou des activités manuelles ont été proposés à **107 jeunes durant 862 heures**. Les animateurs ont permis aux collégiens d'échanger sur leur vécu du confinement, leur questionnement sur l'après.

A la rentrée de septembre 2020, les clubs collège ont repris normalement. Les animateurs de l'Espace Jeunes sont présents au Collège Maurienne pendant la pause méridienne (12h30-13h15), pour proposer aux élèves des temps d'activité encadrés et gratuits. Les jeunes doivent s'inscrire via la vie scolaire à ces clubs.

De septembre à décembre 2020, 3 ateliers ont été proposés à 45 jeunes : jeux de société, tennis de table, sports collectifs.

## ACCUEIL DE JEUNES AU QUOTIDIEN : UNE FRÉQUENTATION DYNAMIQUE DANS LE RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE

L'Espace Jeunes accueille les jeunes de 12h30 à 17h30 du lundi au vendredi dans ses locaux. Avec le contexte sanitaire, le nombre de jeunes par salle est limité et le public doit respecter les gestes barrières (port du masque, utilisation de gel hydroalcoolique, distanciation physique). Les animateurs se mobilisent pour conserver une ambiance conviviale malgré ces règles sanitaires. Les jeunes sont au rendez-vous : ils se retrouvent pour se détendre, discuter, jouer ou utiliser les outils numériques. Les animateurs en profitent pour créer du lien avec eux, et parfois faire émerger des projets.



Atelier cuisine à l'Espace Jeunes

## « BONS PLANS GLISSE » DE L'HIVER

De janvier à mars, l'équipe d'animateurs met l'accent sur toutes les activités de glisse. Le ski de piste et le snowboard sont les activités les plus régulièrement proposées, toutefois, les programmes d'activités ont aussi réservé aux jeunes de nombreuses **découvertes d'activités de glisses multiples et variées** : luge bob park, airboard, snow tubing, big air bag...

Les sorties de ski encadrées par les animateurs tout au long de l'hiver **ont profité à 41 jeunes**. Le traditionnel stage de ski a réuni 8 adeptes.

La carte « bons plans », délivrée à l'Espace Jeunes pour les enfants et les jeunes de 6 à 20 ans, est toujours **appréciée par les familles qui peuvent ainsi bénéficier de tarifs privilégiés**, grâce aux conventions passées entre la 3CMA, les remontées mécaniques de toutes les stations du territoire et des loueurs de matériel.

En revanche, l'Espace Jeunes réfléchit aux moyens de transports du dispositif « Bons plans glisse » afin qu'ils correspondent davantage aux besoins du public.

### La saison d'hiver 2019/2020 en quelques chiffres :

- 169 cartes Bons Plans délivrées à l'Espace jeunes
- 41 jeunes ont participé aux sorties ski de la structure jeunesse
- 8 jeunes ont participé à un stage de ski au mois de janvier

## POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Le « Point Information Jeunesse » (PIJ) consolide ses actions dans les établissements scolaires malgré le contexte sanitaire qui conduit à l'annulation de certaines actions.

Le PIJ renouvelle sa labellisation, il va pouvoir continuer à accompagner les jeunes à devenir les citoyens de demain. Toute l'année, le PIJ propose des actions de prévention, de sensibilisation ou d'information aux jeunes et notamment aux élèves du collège Maurienne et du lycée Paul Héroult.

Un certain nombre d'actions ont pu avoir lieu avant et après le confinement. Certaines ont dû être adaptées pour respecter les consignes sanitaires.

- Dans le cadre du « plan ski » réalisé en partenariat avec le SIRTOMM, le PIJ a créé des ateliers de sensibilisation à la gestion des déchets. Environ 160 élèves de 4<sup>ème</sup> ont pu, lors d'une semaine scolaire dédiée à la montagne, apprendre à trier, connaître les logos utiles, appréhender les avantages du recyclage, comprendre ce que devient un déchet dans la nature ou découvrir comment réduire facilement ses propres déchets. Des ateliers ludiques et dynamiques pour inciter les jeunes à protéger leur planète.
- Le Forum des Ressources Locales a remplacé le traditionnel rallye découverte organisé depuis 12 ans par de nombreux partenaires pour permettre aux jeunes de devenir plus autonomes dans leurs démarches.

Le forum s'est déroulé au lycée Paul Héroult et s'est adressé à l'ensemble des élèves de seconde (360 élèves environ) qui ont pu venir rencontrer différentes structures présentes sur Saint-Jean-de-Maurienne dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation citoyenne, de la culture... Les enseignants d'Education Physique et Sportive ont ensuite proposé une course d'orientation aux élèves afin qu'ils visualisent l'emplacement de chaque structure. Ce nouveau format a connu un franc succès.

- Le PIJ et le lycée Paul Héroult ont travaillé autour de la prévention des conduites à risques et du vivre ensemble. Ils ont ainsi pu faire intervenir l'association Totem auprès de l'ensemble des élèves de première de la filière professionnelle et d'une classe de première technologique (soit environ 180 élèves).

A travers la présentation d'une soirée entre jeunes qui dérive, l'association Totem interroge les jeunes sur leur comportement et les choix qu'ils font. Il s'agit également d'échanger sur la citoyenneté et le respect de soi, des autres et des règles.

En novembre, de nombreuses actions ont pu se dérouler autour de différentes thématiques :

- Lutte contre le harcèlement avec les élèves de seconde.
- Prévention des conduites à risque avec les internes.
- Développement durable au sein du lycée Paul Héroult, en lien avec le collège de Maurienne.

- Education à la vie affective et sexuelle auprès de élèves de 4<sup>ème</sup> (170 environ).

## LES CHANTIERS JEUNES

Ces chantiers sont proposés aux adolescents de 16 et 17 ans résidant sur le territoire de la 3CMA. Cette expérience représente souvent un premier emploi pour la plupart. Depuis l'été 2010, 212 jeunes ont participé aux 30 chantiers organisés par le service jeunesse de la 3CMA.

Les 2 chantiers réalisés en 2020 (vacances d'été et d'automne) ont mobilisé 16 jeunes sur différents sites : ponçage et vernissage des barrières de la cour de la crèche du Pôle Enfance, entretien des sentiers, nettoyage des zones d'activités de la 3CMA.

En complément de leurs 20 heures de travail, les jeunes ont pu découvrir les sites et métiers suivants : visite de Saint-Jean-de-Maurienne, découverte des métiers du transport, découverte de l'ensemble des activités de la résidence Jean Baghe.



Découverte du métier de chauffeur de bus à Trans-Alpes

## Espace Public Numérique (EPN) :

Deux animateurs de l'Espace jeunes interviennent auprès des habitants de la 3CMA dans le cadre des Espaces Publics Numériques. Ils ont pour mission de renseigner, d'aider et de guider les jeunes et les adultes dans leurs démarches ou leurs recherches informatiques.

En 2020, 520 personnes ont bénéficié de ces interventions. L'EPN de la Médiathèque a été fermé 13 semaines durant le confinement, ce qui explique une forte baisse de fréquentation par rapport à 2019.

### Trois lieux accueillent ces EPN :

- L'Espace Jeunes
- La médiathèque de Saint-Jean-de-Maurienne
- La médiathèque de la commune déléguée d'Hermillon

Des séances dites « coup de pouce » sont également proposées durant lesquelles les personnes peuvent bénéficier d'interventions individuelles d'une heure, pour résoudre un problème particulier comme la configuration d'un ordinateur, l'utilisation d'un logiciel particulier ou d'un outil numérique. En 2020, seulement 2 séances d'accompagnement ont eu lieu.



Les résidences Jean Baghe et Bonne Nouvelle à Saint-Jean-de-Maurienne

## ACTION SOCIALE

### TEMPS FORTS 2020

- Création du CIAS le 1<sup>er</sup> Janvier 2020 (installation du nouveau conseil d'administration et transfert des 69 agents)
- Gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19

### PROJETS 2021

- Analyse des besoins sociaux afin d'adapter les dispositifs aux besoins de la population
- Extension du service de portage de repas aux personnes âgées sur l'ensemble du territoire de la 3CMA
- Intégration des politiques petite enfance, enfance, jeunesse au sein du CIAS
- Réflexion autour de l'alimentation à la Résidence Jean Baghe privilégiant les circuits courts et le « fait maison »

## ACTION SOCIALE

### PERSONNES AGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES

#### RESIDENCE AUTONOMIE BONNE NOUVELLE

La Résidence Bonne Nouvelle accueille des personnes âgées autonomes au sein de 46 logements. Pour les personnes qui le souhaitent, un service de restauration et de blanchisserie est offert ; le personnel est présent 24h/24 pour assurer la sécurité des personnes âgées.

Des animations sont proposées tous les jours de la semaine et sont également ouvertes aux personnes extérieures à la résidence. En 2020 la résidence a pu accueillir 6 nouveaux résidents.

#### Les temps forts au sein de la Résidence

- **La résidence fait face à la crise sanitaire**  
L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire liée à la covid-19.



Un bouquet de fleurs offert au personnel de la Résidence Bonne Nouvelle pendant le confinement

L'établissement a été **contraint de fermer durant plusieurs mois** ses portes au public et aux familles des résidents. L'organisation interne a également dû être adaptée avec une application forte des gestes barrières, l'annulation des temps d'animations et la distribution des repas dans les appartements des personnes âgées.



L'ensemble de ces mesures **a permis de traverser la crise sans qu'aucun des résidents n'ait été contaminé**. Depuis, avec le maintien des gestes barrières, la résidence a retrouvé un rythme de vie et d'animation nécessaires au maintien du lien social, qui a un impact majeur sur le maintien de l'autonomie.

- **Promotion de la culture**

La résidence Bonne Nouvelle est l'un des partenaires du Comité d'Action Culturelle de Saint-Jean-de-Maurienne. Elle a reçu le 12 octobre et pour une durée de 4 semaines, une partie de **l'exposition du photographe Baptiste Payen** ; 6 ateliers photo ont également été effectués avec les résidents. Les ateliers ont permis de réfléchir à ce que l'on souhaite photographier en s'attachant aux détails. Les résidents ont réalisé des clichés au sein de la résidence et échangé sur le regard qu'ils portent sur leur environnement.

- **SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (SAAD)**

Le service d'aide à domicile du CIAS intervient sur la ville de Saint-Jean-de-Maurienne ; les autres communes étant couvertes par l'ADMR. Le SAAD compte 27 aides à domicile, intervient auprès de 250 personnes âgées et effectue environ **31000 heures d'intervention par an** (aide au ménage, à la confection des repas, aide à la toilette, à l'habillage...)



- **Continuité du service pendant la crise sanitaire**

Durant toute la durée du confinement, le service a continué à assurer ses missions auprès des bénéficiaires : aides aux actes essentiels et interventions pour le ménage auprès des personnes isolées, afin de maintenir le lien social dans cette période exceptionnelle.

- **Télégestion**

Le service s'est équipé en janvier d'un système de télégestion qui permet d'avoir une meilleure visibilité des interventions. Le service rendu aux personnes âgées se trouve amélioré puisque les aides à domicile disposent d'un boîtier contenant l'ensemble des informations nécessaires pour remplir leur mission.

- **SERVICE DE PORTAGE DE REPAS**

Le portage de repas du CIAS intervient, pour l'instant, uniquement sur la ville de Saint-Jean-de-Maurienne.

Au 31 Octobre 2020, **7554 repas ont été livrés pour 62 personnes**. Le service de portage de repas a été très sollicité durant la période de confinement et **a participé à la lutte contre l'isolement**.

## HÉBERGEMENT / LOGEMENT

### RÉSIDENCE JEAN BAGHE

La résidence Jean Baghe est un foyer jeunes travailleurs et une résidence sociale qui comprend 69 logements ainsi que 2 appartements à destination des personnes victimes de violences intra familiales et 3 lits d'hébergement d'urgence.



On trouve au sein de la résidence Jean Baghe un self ouvert à tout public. La cuisine de la Résidence Jean Baghe confectionne également les repas des personnes âgées de la résidence Bonne Nouvelle et des cantines scolaires des communes de Saint-Jean-de-Maurienne, Villargondran et Jarrier.

### L'ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT FORTEMENT IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE.

L'activité restauration, à l'image de la profession **a cessé complètement, à l'exception de la confection des repas en barquette** pour les personnes âgées de la résidence Bonne Nouvelle. Lors du déconfinement, les cantines scolaires n'ont, pour la plupart, pas repris leur activité et la fréquentation du self a redémarré doucement malgré les mesures d'hygiène importantes mises en place (plexiglass installés le long du buffet, préparation de plateaux pour les clients...)



*Le restaurant de la Résidence Jean Baghe*

De fait, durant cette période, **15 400 repas de moins ont été confectionnés par rapport à 2019**.

Au niveau de l'hébergement, le taux d'occupation a également été impacté par la fin prématurée de contrats pour bon nombre de résidents, du fait de l'arrêt des entreprises.

L'activité a repris depuis le mois de septembre selon un rythme régulier ; au 31 octobre 2020, la totalité des logements de la résidence étaient occupés ou réservés.

## SOLIDARITÉ / INSERTION

Le CIAS a en charge la gestion des dispositifs d'aide sociale légale (dossiers d'aide sociale, domiciliation) ainsi que les dispositifs d'aide sociale facultative (Épicerie Sociale, chèques culture, chèques sports).

### AIDE SOCIALE

Les prestations d'aide sociale légale **sont des aides destinées à compenser certains déséquilibres financiers** dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps des personnes qui ne peuvent pas être aidées par d'autres moyens. Les conditions d'attribution d'une prestation d'aide sociale résultent de dispositions législatives ou réglementaires.

Le CIAS est chargé de constituer les dossiers de demande et de les transmettre au Conseil Départemental pour instruction et décision. L'aide sociale s'adresse aux personnes âgées ou en situation de handicap, et se matérialise par des prestations à domicile (participation financière pour l'aide à domicile...) des prestations à l'hébergement (participation aux frais d'hébergement).

Le CIAS instruit depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2020, l'ensemble des dossiers d'aide sociale légale de la 3CMA. Au 31 Octobre 2020, **44 dossiers ont été instruits**.

### DOMICILIATION

La domiciliation permet à toute personne sans domicile stable de disposer d'une adresse administrative où recevoir son courrier et lui permettre ainsi de faire valoir certains de ses droits.

Le CIAS instruit depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2020, l'ensemble des demandes de domiciliation de la 3CMA. Au 31 octobre 2020, **10 demandes ont été déposées** ; nous notons une baisse de ces demandes du fait du confinement (moins de déplacement de population).

### ÉPICERIE SOCIALE

Les personnes ou famille en difficulté alimentaire peuvent bénéficier de l'Épicerie Sociale « Brin d's Poires » du CIAS après orientation par une assistante sociale du Conseil départemental.

L'épicerie fonctionne grâce à une équipe de bénévoles qui accueillent et aident les gens à se servir. **60 familles, soit 110 personnes ont bénéficié de l'épicerie cette année** ; elles règlent 10% de la valeur des denrées dont elles bénéficient.



Une boîte de Noël offerte aux bénéficiaires de l'Épicerie Sociale

## Les Temps forts 2020 de l'Épicerie Sociale

### • Permanences et accompagnement social pendant la Crise Sanitaire

Durant le confinement, les permanences de l'épicerie ont été maintenues sous forme de colis alimentaires, commandés au préalable par les familles qui venaient les récupérer à l'extérieur de l'épicerie. Ce temps d'échange semblait particulièrement important pour les bénéficiaires afin d'échanger sur leurs difficultés, et parfois leurs angoisses. En ce qui concerne l'accompagnement social, les entretiens physiques ont été remplacés par des entretiens téléphoniques.

### • Ouverture de l'Épicerie à l'ensemble de la population de la 3CMA

### • Réalisation d'une fresque murale

En janvier 2020, une fresque a été réalisée sur un des murs de l'épicerie afin d'égayer le local et de permettre aux participants de sortir de l'isolement, en partenariat avec le Groupe d'entraide Mutuelle (GEM) Rebond. Cette action a regroupé deux bénéficiaires de l'épicerie et trois membres du GEM.



### Recherche de bénévoles

L'épicerie sociale est composée d'une équipe de 8 bénévoles, indispensables au bon fonctionnement du dispositif. L'équipe ayant diminué en 2020, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles.

### CHÈQUES CULTURE / CHÈQUES SPORT

Ces deux dispositifs qui visent à favoriser l'accès à la culture et aux sports des jeunes de la 3CMA s'adressent à tous les jeunes de 5 à 20 ans résidant sur le territoire depuis plus d'un an ; qu'ils soient scolarisés ou en alternance.



### • Ouverture des dispositifs à tous les jeunes de la 3CMA :

un important travail de communication a été fait afin de faire connaître les dispositifs aux habitants de la 3CMA : site internet, mairies, écoles, presse, réseaux sociaux...

### • Ouverture des dispositifs aux associations sportives ou culturelles des communes de la 3CMA :

une information a été faite auprès des clubs et associations de la 3CMA afin de les informer sur la procédure à suivre pour passer convention avec le CIAS (à ce jour 4 nouveaux clubs sportifs ont conventionné).

Au 31 octobre 2020, **133 jeunes ont bénéficié de chèques culture loisirs et 270 des chèques sport**.



## CONTRIBUTION LOCALE ETUDIANT (CLE)

**Étudiant à la rentrée 2020 ?**

**3CMA**  
Communauté de Communes  
Cœur de Maurienne Arvan

**Demandez la Contribution Locale Etudiant!**

- > Vous poursuivez des études après le baccalauréat
- > Vous avez moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2020
- > Vous résidez sur le territoire de la 3CMA depuis plus de 2 ans (avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018)

**VOUS POURRIEZ BÉNÉFICIER D'UNE AIDE FINANCIÈRE !**

Téléchargez votre dossier à partir du 3 août 2020 sur [coeurdemaurienne-arvan.com](http://coeurdemaurienne-arvan.com), rubrique "Actualités"  
Renseignements : Mme GROS au 04 79 64 00 54  
[cias@cias-3cma73.com](mailto:cias@cias-3cma73.com)

Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan  
Ancien Evêché - Place de la Cathédrale 73300 SAINTE-JEAN-DE-MAURIENNE  
Tel : 04 79 83 07 20 - [contact@3cma73.com](mailto:contact@3cma73.com)

Les jeunes qui poursuivent leurs études après le BAC, en dehors de la vallée, peuvent se voir attribuer une aide financière de la 3CMA, sous certaines conditions.

### Plusieurs paramètres sont pris en compte :

l'ancienneté d'habitation sur le territoire de la Communauté de Communes, l'âge du demandeur, les ressources et les charges des parents, le nombre de personnes à charge dans la famille, les ressources de l'étudiant (bourses), et le Revenu Minimum Etudiant de la ville où le jeune étudie.

Les bénéficiaires s'engagent en contrepartie à donner un peu de leur temps à la collectivité à travers trois actions citoyennes.

Au 31/12/2020, **47 dossiers ont été déposés et 34 ont été retenus**, pour un montant de **36 456 €**.

### • Les actions citoyennes

Différentes actions sont proposées comme par exemple, la participation au Salon du Livre d'Hermillon, la tenue des bureaux de vote lors des élections, le fleurissement des cimetières. Certains étudiants accompagnent aussi l'animatrice de la Résidence Autonomie Bonne Nouvelle lors de ses après-midi d'animation auprès des personnes âgées...

Cette année, **au vu du contexte sanitaire exceptionnel, certaines actions n'ont pas pu être proposées**, et les étudiants n'ont pas tous pu réaliser leurs trois actions citoyennes.

## SANTÉ / PRÉVENTION

Le CIAS coordonne, en lien avec le Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie, le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM). Le CLSM étudie des situations complexes relevant de plusieurs acteurs sociaux et qui se réunissent en table ronde pour proposer ensemble une solution.

Au 31/10/2020, **7 situations ont été évoquées**.

## la parole à

### Marie-Paule GRANGE

*Vice-présidente chargée du développement social du territoire et de la mise en cohérence des politiques d'action sociale avec l'ensemble des compétences de la 3CMA. Vice-présidente du CIAS.*

2020, année hors normes pour le CIAS, comme pour tous les services.

Elle commençait par la création du CIAS au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Depuis cette date, un certain nombre de services et prestations d'action sociale sont désormais proposés à l'ensemble de la population de la 3CMA : portage de repas, aide alimentaire, chèques culture, chèques sports, aide sociale à destination des personnes âgées et personnes handicapées (hébergement et aide à domicile)

Les repas des aînés en revanche, restent de la compétence de chaque commune.

Dans ce nouveau contexte, le CIAS a lancé une « Analyse des besoins sociaux » sur tout le territoire de la Communauté de Communes pour détecter de nouveaux besoins, créer, valider ou abandonner les aides sociales existant aujourd'hui. L'analyse porte sur le vieillissement, le logement, la santé, la précarité, les transports, la petite enfance, l'enfance-jeunesse... Le COVID-19 a retardé le début de cette analyse et elle fera l'objet d'un gros travail début 2021.

Pendant la crise sanitaire, le service d'aide à domicile a continué à maintenir le lien avec les personnes âgées, nos aides à domicile remplissant leurs fonctions avec toutes les précautions sanitaires nécessaires et les gestes barrière. Nous avons dû règlementer strictement l'accès et les visites des familles à la Résidence Autonomie Bonne Nouvelle pour protéger les personnes âgées. La deuxième vague nous a touchés plus fortement que celle du mois de mars.

L'année 2021 s'annonce sous de meilleurs augures et nous espérons progressivement un retour à une vie normale. Je vous souhaite à tous une très bonne année et surtout une bonne santé, comme le dit l'adage, qui prend aujourd'hui toute sa signification.



Journée de présentation des services aux nouveaux vice-présidents et vice-présidentes de la 3CMA

## TEMPS FORTS 2020

### Communication

- Une communication aiguillée par la Covid19
- Evolution de la communication

### Maurienne TV

- Diffusion de Maurienne TV sur les box
- Anniversaire des 10 ans de Maurienne TV

### Informatique

- La mise en place du télétravail

## PROJETS 2021

### Communication

- Renforcer la communication sur les réseaux sociaux par la vidéo

### Maurienne TV

- La diffusion de Maurienne TV sur Bouygues, SFR et Free

# COMMUNIQUER & INNOVER

## COMMUNICATION

### UNE COMMUNICATION AIGUILLÉE PAR LA COVID19

La communication en 2020 a été marquée par l'arrivée soudaine de la Covid19. Les « Flash » de Maurienne TV, les articles de presse, les réseaux sociaux et le site internet de la 3CMA ont permis d'informer en période de confinement sur les mesures barrières, la continuité du service public, sur les actions du CIAS en soutien aux personnes isolées, sur les actions de solidarité envers les producteurs locaux et les acteurs présents sur le terrain.

Durant les deux confinements, les actions de communication pour soutenir le commerce et l'artisanat de proximité ont été réalisées en lien avec la commission commerce, afin d'éveiller une prise de conscience sur le rôle du « Consomm'Acteur ». Ces actions se sont traduites par des slogans « Les commerces de proximité, c'est ma priorité », « #mauriennrelay » déclinés sur différents supports : chanson, spot radio, affiches, flyers, banderoles...



Opération de communication Maurienne Relay

## ÉVOLUTION DE LA COMMUNICATION

Les élus de la 3CMA ont souhaité apporter **une nouvelle impulsion à la communication par les outils numériques**, dans la continuité des actions « traditionnelles ». Des Facebook live sont proposés régulièrement pour répondre aux questions des habitants du territoire. La 3CMA a également renforcé ses relations avec le média Savoie News afin de promouvoir les actions de la collectivité auprès des habitants du département. Dans ces sens, **la communication sur les réseaux sociaux sera renforcée en 2021** avec pour objectif de rendre accessible et de valoriser les actions de l'intercommunalité auprès de tous.

## PLAN DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Un plan de l'intercommunalité a été réalisé en lien avec l'Office de Tourisme Intercommunal et l'ensemble des communes de la 3CMA. Mis à disposition dans les services et les mairies et distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres du territoire, le plan regroupe les curiosités locales et un descriptif de chaque commune. Ce document est disponible sur demande auprès de la 3CMA.

## MAURIENNE TV

### DIFFUSION DE MAURIENNE TV SUR LES BOX

Depuis fin 2020, Maurienne TV est diffusée sur les télévisions de France **via l'opérateur Orange sur le canal N°381**. Dans la continuité, dès mars 2021, Maurienne TV sera diffusée sur les opérateurs Bouygues, SFR et Free. La diffusion à l'échelle nationale est un aboutissement de longue date qui a mobilisé un important travail avec les bénévoles de l'association Mauriennisez-vous.





## Cette diffusion a donné lieu à plusieurs partenariats :

- Un partenariat avec les quatre autres Communautés de Communes de Maurienne qui apportent leur soutien financier et leur contribution au fonctionnement de Maurienne TV.
- Un partenariat avec les stations du territoire pour la diffusion de leurs webcams.
- Un partenariat avec les vidéastes professionnels ou amateurs.

## RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC TELT

La société TELT (Tunnel Euralpin Lyon Turin) et la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan ont renouvelé leur partenariat avec pour objectif **d'informer les habitants du territoire** sur le déploiement de la liaison transfrontalière Lyon-Turin, sur les travaux en cours et à venir.

## ANNIVERSAIRE DES 10 ANS DE MAURIENNE TV

Depuis 2010, Maurienne TV réalise des reportages sur toute la vallée de la Maurienne, valorise le territoire, ses habitants, leurs savoir-faire... Pour fêter les 10 ans de la chaîne, une exposition s'est tenue **du 8 au 26 septembre 2020 à l'Espace Culturel et Archives de Saint-Jean-de-Maurienne**. L'exposition retraçait l'historique de la chaîne avant et après 2010, l'implication des bénévoles, des souvenirs et anecdotes en images, l'évolution de la charte graphique, des statistiques... L'exposition est amenée à voyager ; elle est actuellement présentée en Haute Maurienne Vanoise.



Bénévoles et techniciens rassemblés lors du vernissage de l'exposition sur les 10 ans de Maurienne TV

- Par la mise en place de renvois téléphoniques dans les services d'accueil afin de garder une disponibilité sans faille pour le service public,
- Par la mise en place d'outils de Visio-conférence afin de limiter les contacts physiques.

## MISE A DISPOSITION DU SERVICE POUR LES COMMUNES DE LA 3CMA

Dans un même temps, le service a œuvré pour **l'ouverture de ses ressources techniques et humaines aux communes membres de la 3CMA** qui le souhaitent. Ce partage de ressources vise à rendre plus efficient le travail au quotidien et permet aux communes de bénéficier d'une architecture technique inabordable autrement.

A ce jour, les communes de Saint-Jean-de-Maurienne, La Tour-en-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Saint-Pancrace et Jarrier ont choisi de faire confiance au service informatique de la 3CMA par le biais **d'une convention d'une durée de 3 ans**. Un premier travail d'audit a permis de faire un point sur la situation informatique de chaque collectivité. L'objectif **est d'apporter un conseil technique et organisationnel** permettant une évolution et une sécurisation de leur infrastructure informatique.

Pour certaines communes et en attendant le déploiement du très haut débit sur le territoire, au travers de la fibre optique, le service informatique a opté pour des liaisons hertziennes pour les communes de Jarrier et Saint-Pancrace. Cette technologie permet de relier deux sites distants de manière sécurisée et fiable.

## la parole à Chiraze MZATI

Conseillère communautaire déléguée à la communication

CC Pendant la crise sanitaire, notre souhait a toujours été de vous transmettre des informations claires et transparentes. Nous avons accompagné les commerçants en élaborant des campagnes pour inciter à consommer local.

En plus d'avoir fêté ses 10 ans, Maurienne TV a renforcé sa visibilité dans toute la Maurienne par un partenariat avec les quatre autres communautés de communes de la vallée : de belles perspectives d'un travail commun.

De plus, Maurienne TV connaît un véritable succès depuis sa mise en ligne sur les Box. Nous continuerons à vous informer et à proposer des reportages toujours plus près de vous, de vos cultures et de vos patrimoines.

Le magazine « 3CMAG » proposera aussi quelques nouveautés et nous vous informerons avec toujours l'envie de mettre en lumière les différents services et les communes de la 3CMA.

Notre place sur les réseaux sociaux est devenue importante et connaît également de nombreuses vues, nous sommes connus et reconnus !

De la nouveauté, des événements : une nouvelle dynamique est en marche, c'est cela aussi la 3CMA et nous le ferons avec vous !



## INFORMATIQUE

### MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL

Le service informatique de la 3CMA a vécu une année dense dans le contexte sanitaire actuel. La mise en place de 72 agents en télétravail lors du premier confinement a permis de **garder un service public de qualité**. Le deuxième confinement a remobilisé les ressources mais le service était prêt.

La transition numérique engagée par la 3CMA fait d'elle **une collectivité qui n'a pas « subi » le confinement**, mais qui a pu pleinement exercer ses services sans contraintes techniques.

### Les moyens nécessaires mis en place se traduisent :

- Par l'acquisition de 5 ordinateurs de prêt (dédiés au télétravail) et 15 ordinateurs dont le déploiement dans les services a été reporté,



Vue sur Saint-Jean-de-Maurienne

## AMÉNAGER & PROMOUVOIR

### TEMPS FORTS 2020

- Un partenariat renforcé avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour accompagner les communes dans leurs programmes de logements.

### PROJETS 2021

- Mise en place d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique
- Aides aux bailleurs sociaux pour inciter la rénovation du parc social

## HABITAT

### LA MAISON DE L'HABITAT FAIT SA PLACE

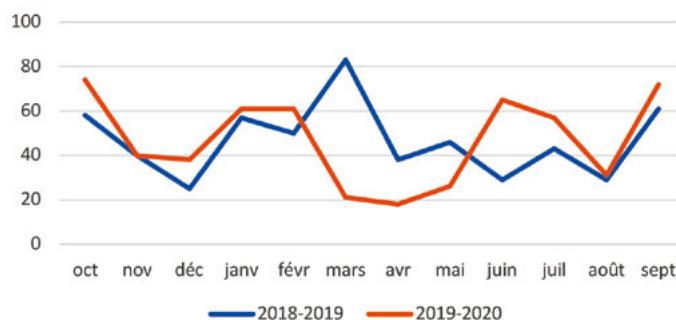
Après 2 années et demi d'ouverture, la Maison de l'Habitat devient peu à peu un lieu de rendez-vous incontournable dans le domaine de l'habitat et de la rénovation. Le rôle de la Maison de l'Habitat est **d'accompagner et de renseigner les habitants sur l'ensemble des aides financières existantes en matière d'habitat, la rénovation énergétique, les questions juridiques et technique liées au logement...**

Elle est ouverte du mardi au samedi (1 samedi sur 2) pour accueillir, orienter et apporter les premiers renseignements et conseils au public. Elle accueille régulièrement les permanences de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables) et SOLIHA (Solidaire pour l'Habitat) qui connaissent une fréquentation très forte. Ces permanences affichent complet et pour l'ASDER, il faut souvent attendre le mois suivant pour avoir un rendez-vous.

La fréquentation de la Maison de l'Habitat semble s'être stabilisée sur la période d'octobre 2019 à septembre 2020, avec 564 contacts sur 1 an (contre 559 sur la même période

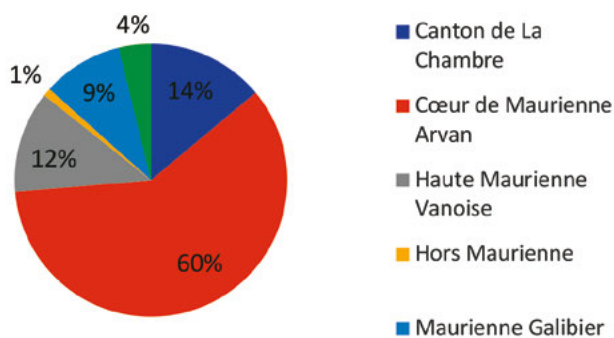
l'an passé) et une moyenne mensuelle à 47. Pourtant, lorsque l'on enlève les mois de confinement, de la période de référence et celle de l'année précédente, on observe une augmentation de fréquentation de 27 %.

Evolution mensuelle de la fréquentation



Bien qu'ouverte à l'ensemble de la vallée pour les besoins du Grand Chantier Lyon-Turin, la Maison de l'Habitat accueille en grande partie des habitants de la 3CMA (60% contre 61% en 2019).

## Localisation des sollicitations



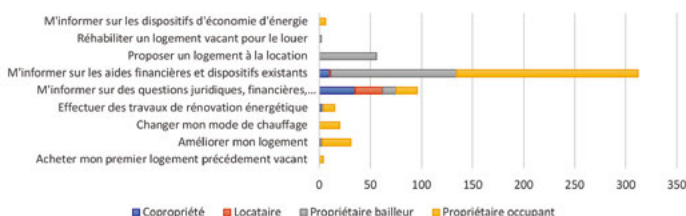
La répartition des modes de contacts a profondément changé par rapport à l'année passée, du fait du confinement. Durant cette période, la Maison de l'Habitat avait maintenu un accueil téléphonique. **Le nombre des contacts téléphoniques est passé au-dessus du nombre de visites.** En revanche, depuis septembre, on observe les effets de l'opération de communication autour du PIG (programme d'aide à la rénovation pour l'hébergement des salariés du Grand Chantier) et les particuliers se déplacent davantage pour obtenir des renseignements sur des projets plus complexes.

Dans les contacts, la part des propriétaires occupants s'est accrue par rapport à 2019. Les propriétaires bailleurs qui consultent la Maison de l'Habitat viennent essentiellement pour le PIG (destiné à l'hébergement des salariés du Grand Chantier Lyon-Turin).

Copropropriété	9%
Locataire	6%
Propriétaire bailleur	35%
Propriétaire occupant	48%
Non renseigné	2%

La raison principale qui amène les habitants à la Maison de l'Habitat **est la recherche d'informations sur les aides financières et les dispositifs existants.** Il s'agit de questions qui touchent autant les propriétaires bailleurs que les propriétaires occupants. Viennent ensuite dans une moindre mesure les questions juridiques, financières et fiscales.

Raison des consultations 2019-2020



## HÉBERGEMENT DES SALARIÉS DU GRAND CHANTIER LYON-TURIN

Suite à plusieurs opérations de communication auprès des propriétaires de logements vacants, au sujet du Programme d'Intérêt Général (PIG) pour l'hébergement des salariés du chantier du Lyon-Turin, les sollicitations liées au PIG ont progressé depuis l'été 2020. En août, 19 des 30 sollicitations portaient sur ce sujet.

Sur l'année complète (entre octobre 2019 et septembre 2020), le taux reste stable par rapport à l'année précédente : environ **30 % des contacts de la Maison de l'Habitat sont ciblés sur le PIG.** Pour les contacts liés à ce programme, les autres communautés de communes de la vallée sont davantage représentées que dans l'ensemble des fréquentations de la Maison de l'Habitat et leur part a progressé par rapport à 2019. Elle atteint 55 % de la fréquentation (contre 50% l'année passée).

## PRÊT DU THERMOKIT

Comme chaque année, en partenariat avec l'ASDER, la 3CMA propose à ses habitants, durant l'hiver, le prêt d'un thermokit. C'est une mallette qui contient plusieurs appareils permettant de mesurer la performance énergétique de son logement.

Cette année, le thermokit était à disposition du public durant le mois de janvier et **près de 10 ménages ont pu l'emprunter, pour 2 à 3 jours.**

## PRÉSENCE DE L'ARCHITECTE CONSEIL

Depuis le dernier trimestre 2020, la Maison de l'Habitat accueille un architecte conseil. Il est disponible pour apporter son expertise pour tous les projets de construction ou de réhabilitation situés sur le territoire de la 3CMA.

Il est présent le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois et reçoit sur rendez-vous (à prendre auprès de la Maison de l'Habitat).

## LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le PLH est un document qui définit les actions en matière d'habitat et objectifs de production de logements du territoire sur 6 ans.

Il prévoit les moyens (actions, financements) pour y parvenir :

Pour le territoire	Pour les habitants
<ol style="list-style-type: none"> <li>Retrouver une croissance démographique,</li> <li>Rénover le bâti pour plus d'économie d'énergie et un environnement préservé,</li> <li>Redynamiser les centres-bourgs en diminuant le nombre de logements vacants,</li> <li>Valoriser l'image du territoire et le rendre plus attractif,</li> <li>Limiter la consommation de foncier</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Des aides aux travaux de rénovation énergétique des logements,</li> <li>Aide pour la remise en location ou achat d'un bien vacant,</li> <li>Appui aux propriétaires pour louer leur bien (intermédiation locative*...)</li> </ol>

## ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LEUR PROJET A DESTINATION DE L'HABITAT :

### UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LE CAUE DE LA SAVOIE (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT)



Dans le cadre du PLH, afin de favoriser l'émergence de projets innovants sur le territoire, **la 3CMA a enrichi son partenariat avec le CAUE.** Le CAUE a pour préoccupation la promotion de

la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Dans cet objectif, il s'est fixé comme mission de conseiller, former, informer et sensibiliser.

Le CAUE accompagne les collectivités, à leur demande, sur **tout projet d'architecture, d'urbanisme, d'environnement ou de paysages contribuant à une évolution urbaine et paysagère de qualité.**

Ce partenariat se traduit par des jours d'accompagnement des communes par le CAUE (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage), financés par la 3CMA et des temps d'échanges, d'information et sensibilisation des élus et techniciens sur des projets novateurs préservant la ressource foncière.

## LES AIDES A DESTINATION DES HABITANTS

### L'AIDE A DESTINATION DES PETITES COPROPRIÉTÉS INSUFFISAMMENT ORGANISÉES

Afin de résorber le problème de logements vacants dans le bâti privé des centre-anciens, la 3CMA avait mis en place en 2019, une aide à destination des petites copropriétés mal organisées qui ne pouvaient, par conséquent, pas envisager de travaux dans les parties communes.

Ces aides portant à la fois sur **l'organisation juridique des petites copropriétés et sur la réalisation de travaux dans les parties communes**, n'a pas encore été sollicitée en 2020. Les étapes préalables à ces démarches peuvent être assez longues.

Pour compléter cet accompagnement, des réunions d'information sont proposées aux copropriétés chaque année.

### UNE PRIME INCITANT LA MOBILISATION DE LOGEMENTS VACANTS EN CENTRE-BOURG

Cette aide mise en place en 2018, a pour but de rénover et occuper les logements vacants des centres-bourgs. 3 demandes ont été déposées en 2020. **Une prime de 5000 € a été attribuée à un propriétaire achetant son premier bien dans l'ancien (vacant).** Les deux autres demandes pour des primo-accédants sont en cours d'instruction.

Cette aide est également destinée aux propriétaires bailleurs (prime de 2000 €) justifiant d'un conventionnement avec l'ANAH ou de passer par de l'intermédiation locative. Elle n'a pas encore été mobilisée.

### AIDES A L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS ET A L'INSTALLATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

La 3CMA est engagée depuis plusieurs années dans **la promotion et le soutien la rénovation énergétique des logements.**

Le dispositif d'aides aux installations d'énergies renouvelables et aux travaux d'amélioration d'efficacité énergétique des logements pour les particuliers a connu un grand succès en 2019 et se maintient en 2020.

Sur 21 dossiers déposés au 15 octobre, 18 subventions ont été attribuées. Le seul refus correspond au dépassement du taux de financement public.

Les projets en copropriétés sont très peu nombreux et portent sur le changement de menuiseries : il s'agit en effet de travaux qui peuvent être réalisés individuellement par les propriétaires.

Comme en 2019, **le changement des menuiseries concerne la plus grande part des projets.**

Les installations dites « énergies renouvelables » sont des changements de mode de chauffage avec installation de poêles à granules (et une chaudière à granules). Le nombre de projets réalisant des bouquets de travaux (réalisation de plusieurs postes de travaux) a diminué par rapport 2019. C'est pourtant **un moyen de gagner en efficacité énergétique** de la façon la plus optimale.

Depuis mi-2019, l'aide de la 3CMA sur les travaux de rénovation énergétique peut être complétée par la Région Auvergne- Rhône-Alpes. Il s'agit d'un bonus qui double l'aide de la 3CMA dans la limite de 750 € par logement.

**10 bonus ont été attribués en 2020, dont 8 atteignent le montant plafond de 750 €.**

Le montant total de travaux engagés atteint 250 500 €. Le montant de subvention accordé est de 19 000 € (soit une consommation de 54% du budget au ¾ de l'année), ce qui représente un montant moyen de subvention par projet de 1 056 € (aide minimum de 111 € et aide la plus élevée à 3764 €).

Pour toutes ces aides et pour plus d'informations, il est possible de s'adresser à la Maison de l'Habitat, place Fodéré (au-dessus de La Poste), 73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 83 55 30

## la parole à Sophie VERNEY

Vice-présidente chargée de l'urbanisme, du PLUi-HD et de l'habitat



L'urbanisme est un des enjeux majeurs d'aujourd'hui.

Que ce soit en milieu urbain ou rural, c'est un champ d'actions pluridisciplinaire abordant des domaines divers et variés qui touchent à l'art ainsi qu'à l'architecture (qui conçoit des bâtiments harmonieux), à l'économie, à la sociologie (bien-être, habitats sociaux, habitats dégradés, indignes...), à la géographie, au droit (règles d'urbanisme) et à l'ingénierie (réseaux et techniques de construction) et maintenant et surtout à l'environnement ainsi qu'au développement durable que l'on prend de plus en plus en considération.

Crise sanitaire oblige, le confinement dans son propre habitat a donné des envies d'amélioration de son cadre de vie et ainsi à la 3CMA on a comme ailleurs enregistré plus de 20% de demandes d'actes d'urbanisme (nouvelles constructions, aménagements...).

L'EPCI répond à cette demande et comme il entre aussi dans une nouvelle ère avec le lancement d'un PLUi HD (Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements) permettant de mettre en cohérence les règles dans les différentes communes sans pour autant bannir les spécificités de chacune d'entre elles, il s'est doté de personnel supplémentaire.

Beaucoup d'outils sont, plus qu'avant en votre possession sur la communauté de communes et la Maison de l'habitat en est un dont on peut user et abuser sans modération ! Ainsi, elle anime un réseau de professionnels et d'experts locaux pour vous conseiller gratuitement dans la réussite de votre projet de rénovation : réalisation d'étude thermique du bâtiment et préconisations de travaux adaptés aux différents besoins, dans le but d'optimiser les performances énergétiques de votre logement et cela passe par l'information et la sensibilisation de tous.

Alors à bientôt dans votre pôle urbanisme et habitat.



Action de communication

« Les commerces de proximité, c'est ma priorité ! »

## TEMPS FORTS 2020

- Le soutien aux acteurs économiques pendant la crise sanitaire

## PROJETS 2021

- Poursuivre les actions engagées pour dynamiser le centre-ville de Saint-Jean-de-Maurienne
- Poursuivre l'aménagement des Zones d'Activité Economique

### Des élus mobilisés pour défendre l'économie locale

Les élus de la 3CMA sont particulièrement mobilisés pour la défense du tissu économique local :

**La défense de l'industrie**, menacée, avec des mobilisations et des interpellations fortes auprès des ministères et parlementaires, notamment sur le dossier Ferropem à Montricher-Albanne.

**La défense des commerçants et artisans** pénalisés par les dispositions de la crise sanitaire : le rôle des élus est de porter la parole de nos acteurs économiques auprès du gouvernement, et d'appuyer les démarches des représentants du monde économique, en plus des nombreux dispositifs d'aides enclenchés.

**La défense des acteurs économiques des stations de sport d'hiver** : la 3CMA s'est associée aux démarches entreprises par les acteurs de la Montagne pour que le confinement ne « tue » pas le système économique local.

## la parole à Martine MASSON

Vice-présidente chargée du commerce  
et de la revitalisation des centres bourgs

En cette année particulière de crise sanitaire, des dispositifs complémentaires de ceux de la Région et de l'Etat ont été mis en place par la 3CMA auprès des commerces, artisans et entreprises.

Des subventions ont été octroyées : aide à l'achat de protections sanitaires, aide au loyer, aide aux entreprises en difficulté.

De cette année, nous retiendrons l'importance de faire vivre nos commerces de proximité. Des actions de communication pour sensibiliser les consommateurs d'acheter dans les commerces locaux ont été réalisées : chanson, spot radio, internet, cagnotte, affichage, vidéo, courrier aux habitants et aux consommateurs...

Coté commerçants, les confinements ont apporté une réelle prise de conscience sur la nécessité d'adapter leurs méthodes de vente, de s'approprier le numérique pour le rendre compatible à leur activité. Dans ce sens, la commission commerce a proposé de financer des formations pour accompagner les commerçants à la création d'un site de vente en ligne.

Espérons que les projets de l'année 2021 pourront se réaliser sans perturbations sanitaires.

## LE SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES PENDANT LA CRISE SANITAIRE

### AIDE DES COLLECTIVITÉS

2020 restera comme une année très particulière et très impactante pour l'économie et le commerce de proximité de notre territoire.

La 3CMA s'est engagée aux côtés de l'État et de la Région pour mettre en place **des actions et des aides complémentaires**, soit spécifiques à notre territoire, soit dans un cadre commun à l'échelle de la vallée.

Le premier travail réalisé avec l'ensemble des communautés de communes de la vallée et des services d'Auvergne Rhône-Alpes entreprises a été de mesurer les attentes des acteurs économiques et de mettre en place un guichet unique pour déposer les dossiers.

### ACTIONS DE COMMUNICATION EN SOUTIENS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

La crise sanitaire aura mis en évidence l'importance des **commerces de proximité pour la vie de nos communes** et la prise de conscience du rôle de "consomm'Acteur".

La transcription de ce message se retrouve dans **la chanson intitulée « mon centre-ville »** que la 3CMA a commandé à l'artiste Mauriennais Rémi Trouillon. Le clip réalisé sous forme participative avec les habitants se filmant dans les rues vides ou devant des commerces fermés a été largement diffusé sur les réseaux sociaux.

La cagnotte en ligne « Remercions nos héros, soutenons nos commerces », à l'initiative de la 3CMA et du GAEM a permis aux habitants, tout en s'associant à des commerces de proximité d'offrir des fleurs et chocolats aux travailleurs du quotidien, pendant le premier confinement. Cette opération, a permis de remercier, entre autre, le personnel du magasin Casino, de l'EHPAD, les pompiers, de La Poste, des Ambulance Roux, du Foyer Bonne Nouvelle et de l'épicerie sociale.



Jean-Paul Margueron remet un bouquet de fleurs au personnel du magasin Casino

La 3CMA a également financé deux campagnes de communication, presse, radio et affichage avec les slogans « Les commerces de proximité, c'est ma priorité ! », puis « #MaurienneRelay ». En parallèle, la communauté de communes a accompagné dans sa communication la démarche des Paniers de Maurienne qui a émergé pendant la période de confinement.

## AIDES FINANCIÈRES LIÉES A LA CRISE SANITAIRE

La 3CMA a conventionné avec la Région, en participant au Fonds Région Unie pour environ 30 000 €.

Ce financement a permis de faire effet levier : plus de 150 000 € de subventions ont été versés par la Région à 33 entreprises de notre territoire, au titre du fonds « FRU Tourisme ».

D'autres subventions, apportées directement par la 3CMA pour un montant d'environ 35 000 €, ont permis d'apporter 3 aides différentes :

- Une aide pour la prise en charge partielle des loyers des cafés, hôtels, restaurants.
- Une subvention pour l'acquisition des protections sanitaires contre la COVID19.
- Une subvention forfaitaire pour les entreprises éligibles au volet 2 du Fonds National de Solidarité (FNS).

## AIDES À LA CRÉATION OU À LA REPRISE D'UN COMMERCE

En dehors de ces aides spécifiques, toujours dans le cadre d'une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la 3CMA aide à la création ou la reprise de commerce de proximité. Cette année, c'est la poissonnerie du Forum et le caviste Diot Vino qui ont bénéficié au total de 30 % de subvention sur leurs investissements.

Le dispositif est ouvert pour la reprise ou la création d'un commerce avec une surface de vente inférieure à 200 m<sup>2</sup>

et ouvert au minimum 10 mois dans l'année. Les dépenses éligibles liées à l'investissement, sont plafonnées à 50 000 € HT et donnent droit à une subvention de 20 % de la Région et de 10 % de la 3CMA.

## Petites villes de demain et Opération de revitalisation du territoire : deux leviers majeurs pour l'avenir de Cœur de Maurienne Arvan

Bonne nouvelle : la ville de Saint-Jean-de-Maurienne et la 3CMA ont été retenues suite à leurs candidatures conjointes au dispositif « Petites villes de demain » qui a sélectionné 1000 villes de taille moyenne en France, sur la base de leurs projets et de leur dynamique pour sortir d'une situation difficile. À la clef, un accompagnement personnalisé de l'Etat et des partenaires des territoires pour des appuis techniques et financiers.

## ESPACE DE COWORKING « LA KAFTIER » À SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

L'Espace de coworking de notre territoire « la Kaftier » regroupe un espace de travail partagé et un réseau de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture.

La mutation statutaire du coworking en association, a permis à la 3CMA de renforcer son soutien en signant une convention d'objectifs, par la mise à disposition du local et la participation financière au poste de l'animatrice.

Plus de renseignement sur : [www.coworking-maurienne.fr](http://www.coworking-maurienne.fr)

## MOBILITÉ

### TEMPS FORTS 2020

- Optimisation des transports : mise en place d'une ligne culturelle, renforcement du réseau urbain, déploiement du Rézo'Pouce
- Incidence de la Covid19

### PROJETS 2021

- Poursuite de l'optimisation des transports au sein de la 3CMA.
- Collaboration au projet d'itinéraire cyclable Maurienne.

## OPTIMISATION DES TRANSPORTS

Ce travail entamé en 2019 suite à la reprise par la 3CMA des services scolaires et de lignes régulières de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, se poursuit en 2020 avec la mise en place d'une ligne culturelle, le renforcement du réseau urbain et le déploiement du « Rézo'Pouce ».

## LIGNE CULTURELLE « JEUDI » ESCAPADE

Cette ligne a été expérimentée sur l'itinéraire « La Toussuire – Le Corbier – Saint-Jean-de-Maurienne » pendant la saison hivernale afin de permettre aux vacanciers ou aux résidents permanents de passer une journée sur Saint-Jean-de-Maurienne. Elle s'est



appuyée sur les dessertes scolaires primaires et secondaires de Fontcouverte et Villarembert. **Le service a fonctionné sans coût supplémentaire pour la collectivité**, les jeudis 6, 13 et 20 février 2020. Sur les trois jours de fonctionnement, **21 personnes ont bénéficié de ce transport et ont été très satisfaites du service.**

## RENFORCEMENT DU RÉSEAU URBAIN

Depuis le 6 juillet 2020, **un aller-retour a été ajouté sur la ligne 4 de l'Adret** avec un départ à 11h49 de Montbrunal et un retour à 13h35 de la gare de Saint-Jean-de-Maurienne. Ce renforcement répond à la demande d'usagers. Comme pour la ligne culturelle, ces trajets ont été mis en place sans surcoût grâce à l'optimisation de trajets existants.

L'équipement des points d'arrêt continue également sur Saint-Jean-de-Maurienne avec l'installation d'un abribus à l'arrêt Moulin des Prés :



### REZO'POUCE

Le « Rézo'Pouce » est en cours de déploiement sur le territoire de la 3CMA. Il s'agit **d'un dispositif de co-**

**voiturage spontané** qui offre **une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle** en luttant contre « l'autosolisme ». Ce projet est coordonné à l'échelle de la vallée par le Syndicat du Pays de Maurienne et la 3CMA travaille avec ses communes pour déterminer les emplacements les plus appropriés. Rézo'Pouce est constitué d'un maillage de points d'arrêts sécurisés et répertoriés. Pour utiliser et sécuriser le réseau, autostoppeurs et conducteurs doivent s'inscrire en ligne pour être identifiés. Les spécificités du dispositif sont disponibles sur le site [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)

D'ici la fin d'année, **une quinzaine de points vont être installés sur le territoire de la 3CMA.** A terme, chaque commune disposera d'un point.

## RAPPEL : OUVERTURE DES SERVICES SCOLAIRES AU PUBLIC

Sur les transports scolaires, toutes les lignes de la 3CMA à destination du collège et du lycée de Saint-Jean-de-Maurienne sont ouvertes au public.

**En fonction des disponibilités, les usagers peuvent emprunter ces circuits selon les mêmes modalités d'horaire et de point de passage que les élèves :**

Les trajets au départ ou à l'arrivée d'Albiez-le-Jeune, Albiez-Montrond, Saint-Jean-d'Arves ou Saint-Sorlin-d'Arves, s'effectuent sur les lignes régulières des stations gérées par Trans-Alpes. Les tarifs appliqués sont ceux des lignes régulières.

Renseignement et achat titre de transport  
04 79 64 02 55 ou [info@trans-alpes.com](mailto:info@trans-alpes.com).

Pour toutes les autres lignes, la tarification est spécifique et les places sont gérées par le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM). Par exemple, il est possible de se rendre de Villargondran à Saint-Jean-de-Maurienne le matin à 7h25 et de revenir le soir à 17h50 sauf le mercredi où le retour est à 12h15. Le prix du trajet est de 3 €, soit 6 € pour un aller-retour.

Renseignement et achat titre de transport -  
04 79 64 30 12 ou [transport@maurienne.fr](mailto:transport@maurienne.fr)

## INCIDENCE DE LA COVID19

Comme tous les aspects de notre vie quotidienne, la Covid19 a impacté nos transports. **Les circuits scolaires et les services de lignes régulières ont été totalement interrompus** pendant la période de confinement. Ils ont repris avec la réouverture progressive des établissements scolaires et des stations. Les transports scolaires ont été adaptés afin que tous les élèves puissent reprendre les cours. Ainsi, des services quotidiens ont été ajoutés temporairement sur les Arves afin de palier la fermeture de l'internat du Collège Maurienne.

Le transport urbain quant à lui, **a continué de fonctionner avec des services adaptés** sur Saint-Jean-de-Maurienne et sur les communes de La Tour-en-Maurienne, Montricher-Albanne, Saint-Julien-Montdenis et Villargondran. Du 17 mars au 31 mai 2020, les usagers ont accédé gratuitement aux services et pendant cette période 6 700 montées ont été enregistrées, soit 31% de la fréquentation de 2019 sur cette même période. Au 2 juin 2020, tous les services urbains ont repris avec les grilles horaires et les tarifs habituels.

### Environnement : penser le monde de demain

En désignant un vice-président à l'environnement, le conseil communautaire a souhaité accentuer la dimension environnementale de ses politiques publiques. L'objectif est d'insuffler dans chaque action de la 3CMA une réflexion et des actions pour y intégrer les logiques du développement durable (économie d'énergie, moindre consommation d'espaces, produits de haute qualité environnementale, etc.)

### la parole à

### Florian PERNET

*Vice-président chargé de l'environnement et de la mobilité*



La 3CMA ayant été pionnière dans la prise de compétence transport, elle a su montrer, au cours d'une année 2020 riche en rebondissements, que la proximité entre l'organisateur du service et les usagers du territoire était un atout majeur pour faire face à des événements imprévisibles et complexes. À cela se sont ajoutées la réactivité, l'adaptabilité et la disponibilité des transporteurs et de la communauté de communes, qui ont permis d'offrir une continuité de service malgré des contraintes sanitaires conséquentes.

Que souhaiter pour les années à venir ? Sans doute garder en ligne de mire la continuation du développement d'une offre de transports en commun et de mobilité alternative qui vise à être attrayante et pleinement satisfaisante pour l'ensemble des habitants de la 3CMA, tâche à laquelle la nouvelle commission mobilité a commencé à s'atteler et dont les membres ont d'ores et déjà montré leur motivation et leur intérêt pour ce sujet.



## ESPACES NATURELS

### TEMPS FORTS 2020

#### SENTIERS DE RANDONNÉE

- Mise en place de la signalétique sur les 2/3 du schéma de randonnée
- Création de cartes de randonnée et réalisation des premiers topos-guides
- Concours photos

#### AGRICULTURE

- Nouvelle installation à la ferme de Montdenis

### PROJETS 2021

#### SENTIERS DE RANDONNÉE

- Fin du travail de balisage du schéma de randonnée
- Mise en tourisme et développement d'outils de communication autour du schéma de randonnée
- Renouveau du concours photos

#### AGRICULTURE

- Refonte des aides et convention avec la SAFER

### MISE EN TOURISME

Avec l'ensemble de ces sentiers, la 3CMA bénéficie d'un **remarquable produit touristique qu'il est important de valoriser**. En lien avec l'Office de Tourisme Intercommunal, des « topo-guides » ont été proposés au cours de l'été 2020. De manière expérimentale, un concours photos a été mis en place en août. Les participants pouvaient envoyer leurs photos sur un site, en laissant des commentaires sur leur expérience. La 3CMA souhaite dès l'an prochain réitérer et élargir ce concours photo à l'ensemble du schéma de randonnée, mais aussi poursuivre dans cette voie en matière de promotion touristique : topo-guides sur l'ensemble des sentiers, outils numériques... afin de valoriser l'offre de randonnée auprès du grand public.

### AGRICULTURE

Au titre de sa compétence « Agriculture », la 3CMA est propriétaire depuis plusieurs années, d'une ferme située sur les hauteurs de la commune de Saint-Julien-Montdenis. Depuis le départ de l'exploitant en fin d'année 2019, le local était resté vide. Un travail commun avec le Groupement de Développement Agricole (GDA) a permis de retrouver, une nouvelle famille pour reprendre cette exploitation. L'enjeu pour notre territoire, outre l'entretien des pâturages, est la production de Beaufort.

Cette engagement s'est traduit par la signature d'un crédit-bail, qui permettra à l'exploitant, au terme du contrat d'une durée de 23 ans, de devenir propriétaire de la ferme. Par ailleurs, la 3CMA a engagé un travail avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) dans l'objectif de signer une convention pour optimiser son intervention au niveau agricole.

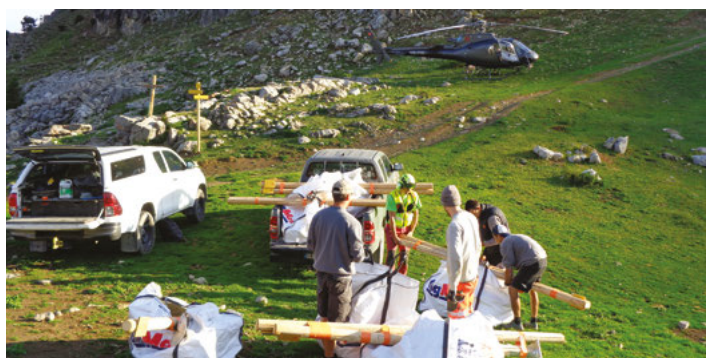
## SCHEMA DE RANDONNÉE

### SIGNALÉTIQUE ET BALISAGE DU SCHÉMA DE RANDONNÉE

Après un important travail de reconnaissance de terrain mené depuis 2019 pour déterminer l'implantation de la signalétique et du balisage sur les 150 km de sentiers du schéma de randonnée, **la Communauté de Communes a débuté la pose des premiers panneaux**.

La signalétique mise en place est conforme à la **charte départementale de balisage de la Savoie**. C'est une condition nécessaire pour que les sentiers soient inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Le Département de la Savoie est un partenaire important qui finance ce projet à hauteur de 50 %.

Aujourd'hui, **environ 2/3 des sentiers de randonnée sont balisés**. Une deuxième session interviendra en 2021, pour terminer ce travail et mettre en place des panneaux d'entrée aux départs de chaque boucle de randonnée.



Hélicoptage des panneaux au Grand Coin

### la parole à

#### Eric VAILLAUT

Vice-président chargé de l'économie, des techniques de l'information et de la communication (TIC) et de l'agriculture

« Dans la période difficile que nous traversons, la 3CMA a eu à cœur d'aider au plus près du terrain les acteurs économiques en lien la région.

Nous nous sommes mobilisés pour préserver notre tissu industriel ; je pense en particulier à Ferropem.

Notre territoire attractif fait l'objet de nombreuses demandes. Nous réfléchissons dès à présent à l'implantation d'une nouvelle pépinière d'entreprises, en lien avec l'aménagement de l'entrée nord dans le cadre du chantier Lyon Turin et dans la zone dite « Les plantins ».

Pour 2021 nous projetons d'améliorer la signalétique des entreprises sur les zones économiques et de soutenir nos agriculteurs en menant une étude pour le développement des circuits courts dans les restaurations collectives.

Un grand merci à tous ceux qui n'ont pas ménagé leur peine pour permettre à notre territoire de proposer des solutions innovantes. Je veux saluer les démarches collectives comme « Les paniers de Maurienne » et « La Maurienne dans l'assiette » qui ont permis de valoriser les agriculteurs et artisans.





## EAU - ASSAINISSEMENT



*Etude des changements climatiques du lac Bramant dans le cadre du réseau « lacs sentinelles »*

### EAU

La 3CMA exerce la compétence eau :

- En régie pour les communes d'Albiez-le-jeune, Albiez-Montrond, Jarrier, Saint-Pancrace et Saint-Sorlin-d'Arves.
- En délégation de service public pour les communes de Saint-Jean-d'Arves, Fontcouverte-La Toussuire et Villarembert.

### LES TRAVAUX CONDUITS PAR LE SERVICE DE L'EAU EN 2020 ONT ETE LES SUIVANTS :

Sur les communes gérées en régie :

#### AMÉLIORATION DU RENDEMENT ET RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE

- Réalisation du raccordement aval du réseau AEP en attente au réservoir de la Ville à Albiez Montrond et fin de réalisation de la tranche « Sous le Mollard ».
- Renouvellement de réseau AEP entre la Villette et la Saussaz à Albiez Montrond sur 600 ml. Travaux ayant nécessité une étude géotechnique approfondie et la mise en place de deux chambres avec lyres de dilatation.
- Campagne de recherche et réparation de fuites sur Jarrier.
- Fin des travaux de rénovation et de sécurisation des réservoirs. Projet subventionné par l'Agence de l'Eau.
- Renouvellement de 110 ml de réseau d'eau potable sur la route de la Balme à Saint-Sorlin-d'Arves.

### TEMPS FORTS 2020

- Déménagement au Centre Technique Municipal en février 2020

### PROJETS 2021

- Réflexion sur une nouvelle structuration de la compétence eau avec les communes de la 3CMA.
- Etudes : réalisation d'un nouveau réservoir à Albiez-Montrond, étude hydrogéologique du bassin versant des lacs Bramant et Blanc et instrumentalisation des ouvrages.
- Travaux :
  - Renouvellement de réseaux à Albiez-Montrond et Villarembert.
  - Renforcement du réseau d'eau potable à Jarrier.
  - Travail sur les périmètres de protection des captages d'Albiez-le-jeune.
  - Reprise des chambres de captages d'Albiez-le-jeune, Albiez-Montrond, Jarrier et Saint-Sorlin-d'Arves.
  - Dévoiement de réseau d'eau potable au pont d'Entraigues à Saint-Jean-d'Arves.
  - Restructuration du réseau d'eau potable sur le front de neige à Saint-Jean-d'Arves.

- Installation de compteurs de sectorisation et d'appareils de suivi de réseau à distance.
- Mise en place d'un superviseur « PC Win » à l'automne 2020.

### AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES

- Dévoiement du sentier pédestre traversant le captage de Plan Mortan à Albiez-Montrond
- Raccordement du réseau d'eau potable du Mollard au hameau du Collet à Albiez-Montrond
- Reprise du génie civil au répartiteur de Montrond – Albiez

### AUTRES TRAVAUX

- Déplacement de canalisation d'eau potable au Pont de Pierre Aigue à Saint-Sorlin-d'Arves sur une passerelle annexe.

Sur les communes gérées en délégation de service public :

### AMÉLIORATION DU RENDEMENT ET RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE

- Renouvellement de 200 ml de réseau AEP au hameau de l'Alpettaz.

### AUTRES TRAVAUX ET RÉALISATIONS :

- Dévoiement des réseaux d'eau potable à la Toussuire au lieu-dit « l'Alpaga »
- Visites techniques approfondies des retenues du lac Bramant et lac Blanc en juillet 2020
- Matérialisation du périmètre de protection immédiat du lac Bramant et installation de panneaux informatifs à l'été 2020

## CENTRE NAUTIQUE



Le protocole sanitaire imposait des couloirs de nage par niveau

### TEMPS FORTS 2020

- Travaux d'entretien et de rénovation
- Ouverture du centre nautique avec un protocole sanitaire stricte
- Projet de rénovation et d'aménagement des espaces extérieurs

### PROJETS 2021

- Début des travaux de rénovation et d'aménagement des espaces ludiques extérieurs
- Reprise des samedis à thème avec des nouveautés, si le contexte sanitaire le permet

### TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉNOVATION

Divers travaux d'entretien ont été réalisés au Centre Nautique cours de l'année 2020 :

- La reprise de peinture de la buvette, une opération effectuée par une partie du personnel pendant le confinement.
- Le changement d'une pompe de filtration du bassin extérieur.
- L'amélioration du système d'énergie solaire qui nécessite le remplacement du réseau en chaufferie et le renouvellement du fluide des panneaux solaires.

### OUVERTURE DU CENTRE NAUTIQUE AVEC UN PROTOCOLE SANITAIRE STRICTE

Suite aux mesures sanitaires annoncées par le gouvernement, aux recommandations du Ministère des Sports et de l'Agence Régionale de Santé, l'équipe du Centre Nautique a dû mettre en place **un protocole sanitaire stricte pour pouvoir accueillir le public et les scolaires** dans les meilleures conditions.

Pour accéder aux bassins une circulation à sens unique par un marquage au sol et la fermeture des vestiaires ont été nécessaires pour appliquer le protocole sanitaire. **Un circuit du nageur a été mis en place** afin de limiter le nombre de personnes dans les bassins.

La structure a dû fermer tous les lundis pendant la saison estivale et embaucher du personnel supplémentaire pour la désinfection des locaux.

Dans ce contexte, le Centre Nautique a enregistré **une baisse de fréquentation de plus de 40% au cours de l'été 2020**.

### PROJET DE RÉNOVATION ET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

Un travail sur la rénovation et l'aménagement des espaces ludiques extérieurs du Centre Nautique a débuté en 2020. Ce travail vise à rendre le Centre Nautique plus attractif auprès des visiteurs.

A l'issue du rendu de l'étude, des travaux sont prévus dès mars 2021 :

#### • Remise aux normes de la pataugeoire

La pataugeoire ne répond plus aux normes hydrauliques actuelles et fonctionne de manière couplée avec le bassin extérieur. Un système indépendant de filtration, de chauffage et de traitement de l'eau va être installé. Le réseau hydraulique sera entièrement renouvelé et une barrière physique en verre sera mise en place autour de la pataugeoire afin de sécuriser entièrement cette zone avec le reste des équipements.

#### • Réfection globale des plages extérieures

Suite aux intempéries et à une dégradation importante des joints, certaines dalles des plages extérieures se sont relevées et deviennent dangereuses pour les usagers. La reprise des réseaux pour la pataugeoire et les nouveaux espaces nécessite un changement du dallage extérieur. La solution d'une plage en béton minéral hydrodécapé avec très peu de joints a été retenue.



Rénovation et aménagement des espaces ludiques du Centre Nautique

#### Aménagements prévus pour septembre 2021

Un espace ludique supplémentaire est prévu pour septembre 2021, avec la création d'un « splashpad », un espace dédié aux enfants de tous âges, rempli de jeux d'eau (tunnel, canon à eau, geyser au sol...). A cela s'ajoutent l'aménagement d'une plage de beach volley, un terrain de pétanque et l'ajout d'un éclairage subaquatique.

Une tranche optionnelle est à l'étude pour 2022 avec la création d'un toboggan et d'un pentagliss de trois pistes.



## OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

### TEMPS FORTS 2020

- Une nouvelle signature associée à l'emblème du territoire : les Aiguilles d'Arves.
- Le développement de la stratégie du territoire avec pour objectif de rendre plus compréhensible la communication du territoire et des marques associées.
- Le renforcement de l'équipe avec l'embauche d'une responsable d'accueil. Naomi aura en charge d'assurer la coordination des 3 bureaux d'accueil avec l'aide de Noémie et Benjamin, en contrat d'apprentissage.
- La création d'une carte du territoire en 3D et la mise en place d'une application 3D été et hiver pour les activités de pleine nature : VTT, randonnée, raquette à neige, trail...
- La mise en place d'un parcours de découverte de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne : Sur les traces des 3 doigts de Saint Jean-Baptiste.

### PROJETS 2021

- Accompagnement les initiatives transversales de développement du territoire :
  - Patrimoine : La Route de l'Opinel, la route de l'ardoise et du gypse.
  - Sport : le kilomètre vertical, VAE, VTT, ski de randonnée, raquettes à neige...
  - Loisir : randonnée familiale et ludique,
- Création d'un nouveau site internet de territoire
- Réalisation d'une nouvelle brochure institutionnelle
- Renforcement de la communication de la destination autour de l'axe « territoire outdoor des activités de pleine nature ».
- Suivi d'un plan d'actions pour le développement des compétences des acteurs du tourisme.



Malgré une situation inédite de travail, l'office de tourisme a continué à déployer sa stratégie.



Carte du territoire

### la parole à Françoise COSTA

Vice-présidente chargée du tourisme, des sentiers et du fonctionnement du Centre Nautique

« La crise sanitaire renforce notre idée sur la nécessité de travailler un tourisme 4 saisons sur notre territoire. Nous devons faire le constat que le renfort des liens de l'office du tourisme intercommunal avec tous nos partenaires est une évidence. Un travail collectif a été entamé rapidement avec les offices du territoire de la 3CMA, afin d'identifier les atouts de tous et d'entamer un travail collectif.

Un appel à candidature a été déposé pour la mise en œuvre d'un plan de développement des compétences pour les acteurs tourisme de notre destination. Le 09 décembre dernier notre dossier a été accepté.

La commission SENTIERS de la 3CMA et du SIVAV ont commencé un travail collectif afin d'optimiser ces tracés. L'installation et la signalisation des sentiers côté 3CMA continue et devrait voir sa fin courant 2021, pour une mise en tourisme commune avec l'ensemble du territoire de la 3CMA.

Le fonctionnement de la piscine a été très impacté par la crise COVID-19, malgré tout l'ensemble du personnel a su se mobiliser dès le mois de septembre pour que l'équipement puisse accueillir les enfants des écoles, les lycéens. »

# Contacts utiles

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN (3CMA)

Ancien Évêché - Place de la Cathédrale

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 83 07 20 - Fax : 04 79 83 07 21 - contact@3cma73.com

www.coeurdemaurienne-arvan.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30



@CoeurdeMaurienneArvan



@MaurienneArvan



@CoeurdeMaurienneArvan

### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Rue Pierre Balmain  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 64 00 54  
cias@cias-3cma73.com

### CENTRE NAUTIQUE

Complexe sportif Pierre Rey  
Rue de la Libération  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 64 12 50  
centrenautique@3cma73.com

### ESPACE JEUNES

383 Avenue du Mont Cenis  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 59 94 95  
espacejeunes@3cma73.com

### FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

Résidence Jean Baghe et restaurant  
Rue Pierre Balmain  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 64 18 66  
fjt@3cma73.com

### FOURRIÈRE ET REFUGE POUR ANIMAUX

361 rue de la Goratière  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 83 24 39

### MAISON DE L'HABITAT

Place Fodéré  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 83 55 30  
maisonhabitat@3cma73.com

### MAURIENNE TV

Cré@pôle  
88 rue Antoine de Saint-Exupéry  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 58 25 00 08  
contact@maurienne.tv  
www.maurienne.tv

### OFFICE DE TOURISME MONTAGNICIMES

Place de la Cathédrale  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 83 51 51  
info@montagnicimes.com  
www.montagnicimes.com

### SERVICE DE L'EAU & SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

321 rue Henri Sainte-Claire Deville  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Eau : service.eau@3cma73.com  
Assainissement non collectif :  
spanc@3cma73.com

### PÔLE ENFANCE

Place du Champ de foire  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 83 50 08  
enfance@3cma73.com

### Structure multi-accueil «la Ribambelle»

Accès par la rue Louis Sibué  
Tél : 04 79 64 20 43  
ribambelle@3cma73.com

### Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Tél : 04 79 83 21 60  
ram@3cma73.com

### Lieu d'accueil enfants parents «Trampoline»

Tél : 04 79 83 50 08  
enfance@3cma73.com

### Accueils de loisirs du Carrousel et des Chaudannes

Tél : 04 79 83 50 08  
enfance@3cma73.com

### Passeport du mercredi

Tél : 04 79 83 50 08  
pdm@3cma73.com

### Micro crèche «L'Éclapeau»

2 rue de la Maladière  
73870 Saint-Julien-Montdenis  
Tél : 09 72 46 37 63  
ribambelle@3cma73.com

## TRANSPORTS

Points de vente des titres de transport « Coeur de Maurienne Arvan Bus »

- Office de Tourisme Intercommunal
- Mairie d'Hermillon
- Mairie de Jarrier

- Trans-Alpes, avenue d'Italie à Saint-Jean-de-Maurienne
- Dans les bus (pour les tickets à l'unité)